

P I C Q U I G N Y



Le conseil municipal
vous présente ses meilleurs vœux
pour l'année

2015

Bulletin municipal

<http://www.ville-de-picquigny.fr>

<http://picquigny.free.fr>

N° 37 – janvier 2015

Madame, Monsieur,

Au nom du Conseil Municipal et du Personnel Communal, permettez-moi de vous présenter tous mes vœux de très bonne année 2015.

Permettez-moi également de vous redire l'immense satisfaction, l'immense joie d'avoir été réélu Maire de la commune, au printemps dernier. C'est une grande fierté personnelle mais cette réussite je la dois en grande partie à l'ensemble de mes amis du Conseil Municipal qui ont, toutes et tous, dans leurs domaines respectifs, accompli leur tâche avec passion et générosité.

Enfin permettez-moi une dernière fois de dire un grand merci aux dizaines de Picquinoises et Picquinois qui m'ont réconforté, adressé des messages ou lettres de sympathie, pendant mon absence de trois mois due à l'opération de la hanche. Cela va mieux et j'espère continuer mon mandat jusqu'en 2020, en pleine possession de mes moyens.

Depuis mon élection en 2001, je ne suis jamais intervenu dans des débats de politique intérieure, respectant scrupuleusement les idées de chacun. Mais cette fois-ci, il me faut réagir à propos des prochaines élections départementales des 22 et 29 mars 2015 : pour ma part, les élections de la honte ! En effet, comment ne pas être révolté face au charcutage des cantons dans le département : on décide, sans concertation, de la suppression de la moitié des cantons (ce qui aurait pu être une économie financière à la limite) et on impose un conseiller départemental homme et un conseiller départemental femme dans les 23 cantons retenus, ce qui en définitive laisse le même nombre d'élus, 46 au total. Cette façon de faire est proprement anti-démocratique et ces découpages de canton ont été complètement manipulés et magouillés. Aujourd'hui dans les zones rurales du département, on a osé supprimer ce qui était, depuis des lustres, la fierté de certaines communes : celle d'être chef-lieu de Canton ; à partir du 30 Mars prochain, le Canton de PICQUIGNY disparaît comme disparaissent les cantons de Molliens, Domart en Ponthieu et bien d'autres encore.

Je condamne donc personnellement cette mascarade et je vous invite à méditer sur la disparition du Canton de PICQUIGNY. Il y avait sans doute mieux à faire que de procéder de la sorte.

Je terminerai mon propos en vous conviant, au nom du Conseil Municipal et au nom de l'ACAP, à participer au tirage de la quinzaine commerciale et à prendre ensemble le verre de l'amitié pour cette année nouvelle, le dimanche 11 Janvier vers 15h30, salle polyvalente.

À très bientôt,
José

Avec ce bulletin municipal, un stylo vous est offert par les adjoints et le Maire.
--

	pages
Les vœux du maire	1
Sommaire	2
Rétrospective 2014	
Le conseil municipal réélu en mars 2014	3
Bilans et projets (par Antony Delville)	4 à 7
Le repas des employés communaux.....	8
L'exposition de peintures (Ve «Printemps de la Collégiale»)	9
Fête des géraniums	10
Centre de loisirs d'avril et d'été	11
Kermesse de l'école— départs en 6e	12
La Fête du village	13
La course du Château-fort	14
Chantier de jeunes «Concordia»	15
Concours des maisons fleuries	16
Le 11 novembre.....	17
Le Téléthon 2014	18
École : Spectacle de Noël — Permis internet	19
Le repas des aînés	20
Hommage à Romain Zurek	21
Le coin des associations :	
Amicale des donneurs de sang.....	22
Association culturelle	22
Picquigny Pétanque	22
Les Chevaliers du Roc blanc.....	22
ASP football	23
Les «Blaireaux de Picquigny»	24
Le Souvenir français.....	25
Canoë-kayak «Picquigny vieille Somme»	26
Danse en couple à PICQUIGNY	27
Les Amis de La collégiale	28
Le centre équestre.....	29
La chorale « Chœur en fête »	30
le Running-Club de Picquigny	31
Entretien avec :	
Philippe Vermersh, président du club «Picquigny Vieille Somme»	32
Portrait : Jacky Carpentier, un dirigeant sportif bénévole	33
Informations communales	
Accueil périscolaire et des mercredis	34
Les activités du personnel de mairie	35 à 37
Les délibérations du conseil municipal.....	38 à 48
Les délibérations du Syndicat intercommunal à vocation scolaire (S.I.V.O.S.)	49
La chasse au marais, les huttes par Claire Roussel	50
Le corps des sapeurs-pompiers - la libération de Picquigny.....	51
Informations diverses	52
État civil 2014	53
Théâtre à Picquigny le 13 mars	54
Calendrier des fêtes 2015.....	55
Renseignements utiles	56

Réalisation, mise en pages, couverture : Jean-Paul Pierre

— Rédaction : José Herbet, Lionel Herbet, Jean-Paul Pierre, Claire Roussel, les associations.

— Photos : Michel Denis, J.P.Pierre, les associations

— Le conseil municipal —

Le 23 mars, les 15 conseillers municipaux élus en 2008 se représentaient en bloc à vos suffrages. Aucune autre liste n'étant parvenue à se constituer, leur réélection fut sans surprise. Près des trois quart des électeurs ont pourtant pris la peine de se déplacer afin de manifester leur soutien (ou leur désapprobation en votant blanc ou nul) à l'équipe de José Herbet qui obtint 80% des suffrages contre 20% de votes blancs ou nuls.



De gauche à droite :

1er plan :

Gérald BRÉZIN,
Magali LÉGER,
Claudine LEQUIEN,
Laurence BÉCUE,
José HERBET.

2e plan :

Antony DELVILLE,
Claire ROUSSEL,
Lysiane CAPON,
Jeannine BENOIT,
Colette ROUSSEAU.

3e plan :

Guillaume FLAHAUT,
Jean-Paul PIERRE,
Jérôme COURMONT,
Lionel HERBET,
Catherine BATICLE.

Maire : José HERBET

- 1er adjoint : **Antony DELVILLE** (Urbanisme, travaux, voirie, cimetière, eau potable et eaux usées, finances)
- 2e adjointe : **Lysiane CAPON** (Affaires sociales, fêtes et cérémonies, salles municipales)
- 3e adjoint : **Jean-Paul PIERRE** (Sports et jeunesse, information, centre de loisirs)
- 4e adjointe : **Claire ROUSSEL** (Personnel communal, terrain de camping, sapeurs pompiers, marais communal)
- Conseillers à la Communauté de communes : José HERBET, Antony DELVILLE, Claire ROUSSEL
- Délégués à la maison de retraite : José HERBET, Colette ROUSSEAU, Laurence BÉCUE
- Délégués à la Fédération départementale d'électricité : Antony DELVILLE, Jérôme COURMONT
- Délégués suppléants : José HERBET, Gérald BRÉZIN
- Délégué au SIVU voirie : Antony DELVILLE - Délégué suppléant : Lysiane CAPON
- Délégués au SIVOS de PICQUIGNY : José HERBET, Jean-Paul PIERRE - Délégué suppléant : Guillaume FLAHAUT
- Délégués au Syndicat scolaire AILLY-sur-SOMME : Guillaume FLAHAUT, Magali LÉGER
- ESAT de FLIXECOURT (ex CAT) : Lysiane CAPON, Laurence BÉCUE
- SIVU de gendarmerie : Antony DELVILLE, Catherine BATICLE
- TRINOVAL : José HERBET - Délégué suppléant : Claire ROUSSEL
- SITAE (syndicat intercommunal de traitement et d'adduction d'eau) :
Claudine LEQUIEN, Antony DELVILLE, Claire ROUSSEL, Catherine BATICLE, Guillaume FLAHAUT
- Commission d'appel d'offres :
- Membres titulaires : Antony DELVILLE, Catherine BATICLE, Jean-Paul PIERRE
- Membres suppléants : Claire ROUSSEL, Colette ROUSSEAU, Lysiane CAPON
- CCAS : Lysiane CAPON, Colette ROUSSEAU, Claudine LEQUIEN, Jeannine BENOIT

Bonjour,

Nous sommes de retour pour le bilan des travaux communaux, après l'interruption volontaire de 2013 afin de respecter une certaine réserve avant les élections municipales.

Nous reprenons donc le fil des travaux et des différents projets:

Réfection de la collégiale

Les travaux ont débuté et avancent rapidement. Ci-dessous, la fiche réalisée par la commune et qui a été affichée sur la grille de la porte du Gard. Elle résume assez bien l'opération.

SOMME PICQUIGNY COLLEGIALE SAINT- MARTIN Restauration des couvertures du chœur	
Classement M.H. par arrêté du 06.04.1908	
Le projet a pour objet la restauration des couvertures du chœur et comprend les lots suivants :	
Lot 1 - Maçonnerie - Pierre de taille Lot 2 - Couverture Lot 3 - Charpente – Menuiserie - Ferronnerie	
Autorisation de travaux n° AC 080.622.13.A0001 (consultable à la Mairie)	

Maitrise d'ouvrage : Mairie de PICQUIGNY 48 place du Général de Gaulle 80310 PICQUIGNY ☎ 03.22.51.40.31	Maitrise d'œuvre :  VERUNELLE A.C.M.H. 1 rue CONCRET 02800 ARRAS 03.21.58.37.33 fax 03.21.22.04.21 verunelle.acmh@wanadoo.fr DUPUIS Pascal - Vérificateur des Monuments Historiques 35 bis chemin des Bois Rochers - 91520 LA VILLE DU BOIS ☎ 01.69.63.32.84	Coordonnateur sécurité Contrôleur technique QUALICONSULT 67 rue Poulainville Espace Industriel Nord 80080 AMIENS ☎ 03.22.47.24.70
---	---	--

ENTREPRISES	
Lot 1 - Maçonnerie - Pierre de taille	CHARPENTIER PM - 30 rue de Rotterdam 75012 PARIS Agence ABBEVILLE - Rue René Dingenon ☎ 03.22.24.22.40
Lot 2 - Couverture	NS GUILBERT - 13 rue Geneviève Fétel - 80310 LA CHAUSSEE-TIRANCOURT ☎ 03.22.51.41.34
Lot 3 - Charpente - Menuiserie - Ferronnerie	SARRI BATAIS Charpente - 80 rue de la Carrière ZONE INDUSTRIELLE - BP 10162 - 59482 HAUBOURDIN cedex ☎ 03.20.87.63.34

Montant total des travaux : 189 895 € HT - Durée des travaux : 7 mois

FINANCEMENT				
ETAT - MINISTERE DE LA CULTURE - PREFECTURE DE LA REGION PICARDIE - DRAC - CRMH CONSEIL GENERAL DE LA SOMME FONDATION DU PATRIMOINE ASSOCIATION LES AMIS DE LA COLLEGIALE SAINT-MARTIN MAIRIE DE PICQUIGNY				
				

Assainissement

Le réseau de collecte des eaux usées est désormais achevé. Les futurs travaux vont donc se limiter, à l'entretien des installations, à des améliorations ponctuelles et à l'adaptation de la station aux évolutions des normes européennes.

Eau potable

Pour des raisons comptables, nous n'avons pas pu intégrer en cours d'année le syndicat d'eau créé, en association avec la commune de La Chaussée-Tirancourt. C'est regrettable pour notre Commune car nous avons encore dû traiter de nombreuses fuites en 2014. Le transfert sera effectif au 1^{er} janvier 2015. Les relevés contradictoires ont été réalisés en décembre par les employés municipaux et ceux de Véolia. Le prix de l'eau sera quasiment identique à celui voté par le Conseil municipal lors du budget primitif.

Camping

La cession du bail commercial a été votée par le Conseil Municipal en octobre. La commune avait investi depuis 2001 afin de remettre à niveau le camping municipal. Nous avons atteint les limites de l'exploitation d'un tel équipement dans le cadre d'une régie communale. Les nouveaux exploitants pourront ainsi proposer, tout au long de l'année de nouveaux services, aussi bien en restauration qu'en animation. La commune a voulu conserver deux périodes d'occupation d'une partie du camping, en accord avec les exploitants, pour la traditionnelle Fête des Géraniums et le repas champêtre du 14 juillet. La somme provenant de la vente servira à solder les emprunts et à financer de nouveaux travaux communaux. En cas de cession du bail, la commune dispose désormais d'un droit de préemption institué par une délibération du conseil municipal. Nous souhaitons aux exploitants toute la réussite possible dans cette nouvelle entreprise.

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

La communauté de commune a délibéré pour le lancement de cette étude qui porte sur les 18 communes de la CCOA. La procédure durera entre 4 et 5 ans. Même si nos possibilités d'extension sont très restreintes du fait des zones inondables, du périmètre de protection du château et de la collégiale et des capacités limitées du château d'eau, ceci nous permettra de mettre en conformité notre PLU avec les nouvelles dispositions réglementaires, mais aussi d'en profiter pour simplifier au maximum le règlement de celui-ci.

Base de loisirs

Les travaux de construction de la base de loisir de Picquigny vont enfin débuter cet hiver ! Comme quoi il faut persévérer et garder l'espoir, surtout après environ 20 ans de tergiversations.



Réalisation diverses

- ✓ Le transfert du CPI au service départemental de secours et d'incendie est enfin établi.
- ✓ Des compléments et renouvellements de matériel informatique ont été réalisés au groupe scolaire. Le photocopieur a été également remplacé. Nous avons bénéficié, une dernière fois de l'aide du Sénateur Honoraire Marcel DENEUX. Nous lui adressons un grand merci pour sa contribution régulière. Sans son aide, le groupe scolaire ne disposerait sans doute pas d'un tel niveau d'équipement numérique.
- ✓ Le changement de régime de priorité Chemin de Fourdrinoy est mis en place
- ✓ Le revêtement des trottoirs du lotissement des Chardonnerets est terminé.
- ✓ Des bornes ont été posées pour sécuriser le cheminement piétonnier entre Picquigny et La Chaussée-Tirancourt. Nous attendons toujours le projet de liaison vélo Canal/Samara du Conseil Général qui devrait permettre d'améliorer la bande stabilisée, longeant la RD1235. L'absence d'exutoire pour la collecte des eaux pluviales et la situation de ce projet en zone inondable ne permettra pas de poser des bordures.
- ✓ L'ancien local des pompiers dans la cour de la salle des fêtes a été vendu. Le produit de la vente financera l'effacement des réseaux de la ruelle des Ramenleux et de la rue d'Amour, puis de la reprise de la voirie.
- ✓ Le monument aux morts a été restauré.

- ✓ la rénovation des blocs de sanitaires du groupe scolaire, par l'entreprise P2M, est terminée.



La mise en conformité avec les règles d'accessibilité des personnes handicapées a été effectuée par la création d'un sanitaire adapté et la construction d'une rampe.



- ✓ Le camion communal a été remplacé en décembre après près de 14 ans de service. Les frais nécessaires au passage du contrôle technique étaient très élevés et l'état général du véhicule ne justifiait pas sa remise en état. Le conseil municipal a donc fait le choix d'acheter un nouveau véhicule plus performant.



✓ Les employés communaux ont réalisé la couverture en bacs acier et l'isolation thermique de la partie supérieure des vestiaires du stade de football.



✓ Le remplacement de la toiture de la salle des fêtes a été réalisé par l'entreprise NS GUILBERT. Des bacs acier isolants ont été posés et permettrons de réaliser quelques économies de chauffage.



Projets en cours

L'amélioration de la dépose minute à proximité du passage à niveau est toujours d'actualité. Nous avons enfin obtenu l'avis favorable des services du Conseil Général. Le projet fera l'objet d'une demande de subvention au titre des amendes de police pour l'année 2015. Dorénavant, les communes sont limitées à un seul dossier par an.

Le projet de création d'un arrêt de bus sécurisé au groupe scolaire est dans l'attente d'un accord des propriétaires des parcelles dont l'acquisition partielle est nécessaire. Les demandes de subvention ne pourront pas être présentées avant 2016 pour les raisons indiquées précédemment.

Le revêtement d'une nouvelle section de trottoir, rue de la Chaussée-Tirancourt, est inscrit au programme 2015 du syndicat de voirie. Nous étudions la mise en place d'un passage piéton à proximité des logements de la SIP.

La société TOTAL a contacté la mairie pour proposer la prise en charge complète d'opérations d'isolation de bâtiments communaux. La technique proposée est l'épandage de billes isolantes dans les combles ou faux-plafonds. La salle des fêtes, la mairie, la salle des Chanoines et le presbytère pourraient en bénéficier après vérification de la compatibilité des locaux par le prestataire.

L'effacement des réseaux aériens rue des Chanoines, rue de la Vigne et rue du Rossignol, doit débiter en 2015. Il sera financé presque intégralement avec l'indemnité compensatoire du projet éolien de Saisseval.

Un autre projet éolien est à l'étude, en limite des territoires d'Ailly sur Somme et de Saisseval. Il présente l'intérêt de n'avoir aucun impact visuel sur l'agglomération de Picquigny et de prévoir une rente annuelle d'environ 30000 euros pendant 20 ans pour la commune. Le conseil municipal a donné son accord au lancement des études de faisabilité, à la charge du promoteur.

En lien avec le futur déménagement de la pharmacie, près de Carrefour Contact, la Commune a été sollicitée pour prendre la maîtrise d'ouvrage d'un projet de maison médicale. L'Agence Régionale de Santé a été consultée pour avis et, en cas de réponse favorable, le projet fera l'objet de plusieurs demandes de subventions. Le solde de l'opération serait financé par un emprunt communal dont les mensualités devraient correspondre au loyer versé par les occupants.

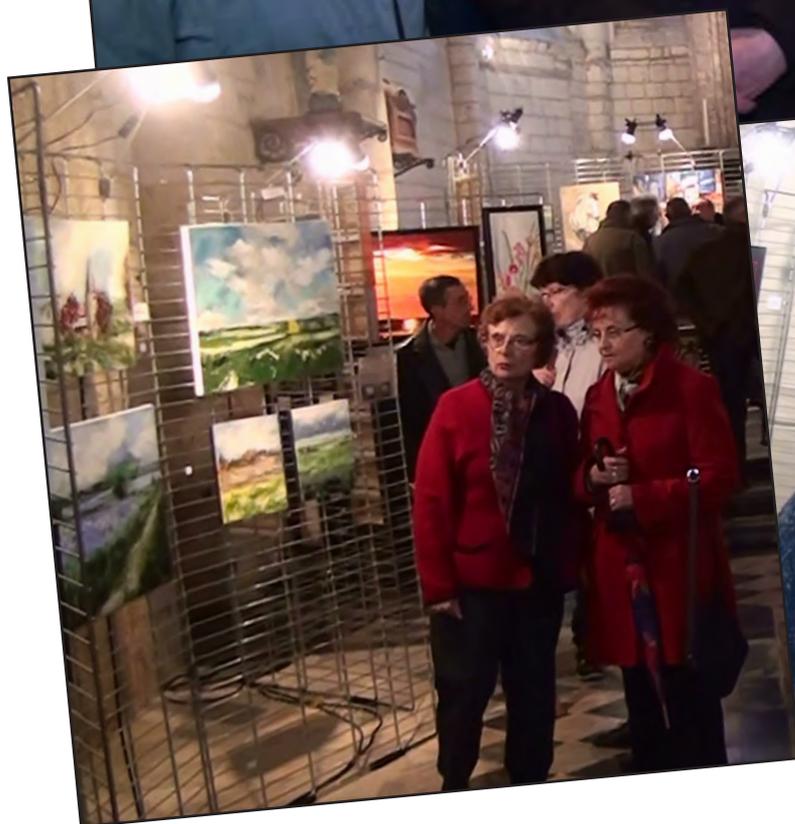
Bonne année 2015.
A. DELVILLE

5 avril : Repas du personnel communal



25, 26, 27 avril : V^e Printemps de la collégiale

La cinquième édition de l'exposition de peintures « le Printemps de la collégiale » a réuni 42 exposants et plus de 600 visiteurs. Cette manifestation, devenue maintenant incontournable, constitue un temps fort de la vie culturelle de Picquigny.



3 et 4 mai : fête des géraniums

Beaucoup de monde pour la 19e « Fête des geraniums » organisée par OTS avec le concours de la municipalité de Picquigny. Beaucoup de monde et surtout de nombreuses personnalités : Madame BOISTARD, Député de la Somme et dont c'était la première visite à Picquigny, René LOGNON, conseiller général, Philippe FRANCOIS nouveau président de la Communauté de Communes de l'Ouest Amiénois, José HERBET maire de Picquigny ainsi que plusieurs maires du canton. Le charme était également de la fête avec les ravissantes Miss Picardie et Miss Dreuil-les-Amiens.

Tandis que l'assistance se pressait autour des différents stands de vins, produits régionaux sans oublier les dérivés des géraniums et notamment le célèbre macaron, « Picquigny nous porte chance depuis 18 ans » nous confiait Jean-Paul PLEZ, grand maître de la manifestation. Déjà nous pensons à la XXe Fête qui sera consacrée à la tradition. Nous voulons faire en sorte que Picquigny soit le rendez-vous du plus grand nombre de tracteurs. Nous y arriverons». Philippe FRANCOIS a souligné le plaisir qu'il avait d'être à cette Fête des Géraniums et promis que la Communauté de Communes continuera d'aider à son organisation. René LOGNON a déclaré que cette Fête des Géraniums rayonnait dans toute la France et qu'elle était la vraie image de marque de la localité. Enfin, Madame Boistard a évoqué un moment de partage, de bonne humeur et de joie et que quelques jours après la Fête du Muguet, cette Fête des Géraniums avait toute sa place. La première journée s'est achevée par un repas dansant dans une salle des fêtes bondée, avec l'orchestre Tony MARTINEZ.

Le dimanche toute la journée se sont succédé dès 12 heures, apéritif-concert, thé dansant, avec Johnny SMET et thé dansant.



— Le centre de loisirs d'été —

Cette année, une association avec le centre de la Chaussée-Tirancourt a permis au deux villages d'avoir une seule directrice pour les deux centres, permettant ainsi d'organiser des activités et des sorties communes avec des groupes d'âges plus homogènes qui furent aussi l'occasion pour les enfants de rencontrer des nouveaux camarades qu'ils ne connaissaient pas encore.

Des sorties, des grand jeux et de nombreuses activités étaient au programme, parmi lesquelles :

Grands jeux à l'extérieur, à Samara, Sortie à la mer, séances de piscine et de patinoire, campings (pour chaque niveau d'âge), Accro-branche, Visite du parc animalier de Thoiry, Laser game, Royal Kids, et... une Ker-messe pour clôturer le centre...



100 enfants ont fréquenté l'accueil de loisirs d'été avec une moyenne de 46 présents chaque jour.



L'équipe d'animation était composée de : Amandine BELGUET, directrice ; Céline GAMAIN, directrice-adjointe ; Éloïse DEVISSE, animatrice BAFA ; Aline ALLART, animatrice BAFA ; Guillaume BONTEMPS, animateur BAFA ; Alexandra MAGNIER, animatrice BAFA ; Pierre VIS, animateur Stagiaire ; Lucas BACQUET, animateur Stagiaire ; Laurine SCAVAZZA, animatrice Stagiaire ; Orlane ROGER-SENÉ, bénévole ; Émilien CUVILLIER-VASSEUR, bénévole ; Léa LÉGER, bénévole ; Marine LEGAGNEUR, bénévole.

— La Kermesse de l'école plébicitée —

Samedi, 21 juin, la salle polyvalente n'était pas assez grande pour accueillir les parents, grand-parents et familles venus admirer le spectacle de fin d'année.

Il faut dire que les enseignantes, les enfants de l'école et les animateurs du centre de loisirs n'avaient pas ménagé leur peine. Le spectacle donné valait le déplacement. Mieux qu'un simple spectacle de fin d'année, il s'agissait de l'aboutissement d'un véritable projet pédagogique impliquant toute l'école ainsi que l'accueil périscolaire.

Le spectacle, dont « la maison au bord du lac » constituait le fil rouge, présentait une série de tableaux vivants comportant décors et costumes exécutés par les enfants dans le temps scolaire, mais aussi, avec les animateurs, dans le cadre des activités périscolaires et qui se sont succédé sans aucun temps mort dans une parfaite synchronisation.



Comme dans le théâtre antique, des récitants, un chœur et des acteurs formaient une trilogie où chaque enfant a pu s'exprimer de façons différentes : saynettes costumées, chants en chœur, textes parfaitement récités au micro par les groupes d'élèves, se complétaient harmonieusement pour le plus grand plaisir des très nombreux spectateurs. Nos félicitations également à Mathis, très à l'aise dans le rôle du présentateur.

Ils sont maintenant au collège



21 élèves ont quitté l'école pour faire leur rentrée au collège. 19 d'entre eux sont à Ailly-sur-Somme et deux à Flixecourt :

Mélina Agrain-Touzet, Axel Bassé, Paul Biharé, Arthur Bontemps, Dusty Boury, Romain Darrac, Margaux Delporte, Jade Desmons, Julia Dopierala, Matéa Dupuis, Cassandra Ermenault, Lola Garaux, Clarisse Jacckel, Gaëtan Loisel, Damien Lourdelle, Emma Loyer, Kimberley Mendes de Carvalho, Lola Mille, Loïc Padovani, Théo Peret, Ophélie Roger-Sené.

— Le 8 juin, c'était la fête à Picquigny —



Les festivités ont commencé samedi soir avec le spectacle de danse de l'Association Culturelle à la salle des fêtes.

Dimanche 8 juin, dès 5h30, 300 exposants de la réderie investissaient l'artère principale du village, devenue piétonnière, de la place du Général de Gaulle à l'entrée de Carrefour Contact et la résidence du Chardonneret. La fête foraine avec ses manèges, occupait pour sa part, la place de la gare.

Dès 10 h 00, le défilé de la fanfare de Domart-en-Ponthieu vint apporter la touche musicale qui manquait encore pour que la fête soit complète. Mais c'est, bien sûr l'après-midi avec la participation des musiques de Saint Ouen (et ses Majorettes) de Moliens-Dreuil, de l'Harmonie de Chépy, de la jeunesse d'Auneuil et des Majorettes « Les Etoiles de Picquigny » que l'ambiance fut à son zénith.

Vers 18 heures, le calme était revenu dans notre petite bourgade après cette chaude journée, les rédeux avaient remballé leurs cartons, les derniers musiciens rangeaient leurs instruments, tandis que monsieur le maire levait les dernières barrières qui entravaient encore la circulation des voitures.



— 13 juillet : la course du château fort —

Ils étaient 228 cette année à franchir la ligne d'arrivée, la plupart longtemps après Antoine Dubreucq et Samuel Flament qui couvrirent en à peine 31 minutes les 8,800 km dont 536 marches à monter, et 1200 mètres de côtes à grimper.

Les résultats des coureurs locaux

Nom	classt.	Temps
Pierre BOIDIN	25e	38 mn 20
Gilles PADÉ	37e	41 mn 34
Mathieu BREZIN	43e	41 mn 51
Philippe QUINT	140e	49 mn 07
Damien VIVOT	50e	42 mn 02
Philippe QUINT	116e	46 mn 43
Xavier DARRAC	149e	49 mn 50
Pascal SOYEZ	157e	51 mn 43
Séverine LEGAGNEUR	184e	54 mn 15
Isabelle MOURET	228e	1 h 12 mn 18



VIII^e chantier de jeunesse «CONCORDIA»

Pour la 8^{ème} année, l'association CONCORDIA* en partenariat avec la CCOA et la Commune de Picquigny a mis en place un chantier international de bénévoles mêlant des jeunes du territoire, de France, mais aussi de Belgique, d'Italie, d'Allemagne, de Turquie et même du Mexique.

Les volontaires étaient hébergés au cœur de la commune de Picquigny et de nombreux échanges se sont mis en place avec la population.

Après plusieurs étés consacrés à l'arrachage de la jussie, plante aquatique invasive des marais, le chantier de cette année consistait à réaménager une portion d'un sentier de promenade dans le marais de Picquigny et le long de la berge gauche de la Somme.

Une quinzaine de jeunes garçons et filles se sont ainsi courageusement attaqués à une ingrate opération de défrichage avec pour tout matériel serpettes, petites égoïnes et scies rouillées... C'est avec cet outillage dérisoire qu'ils ont tout de même abattu un ouvrage considérable.

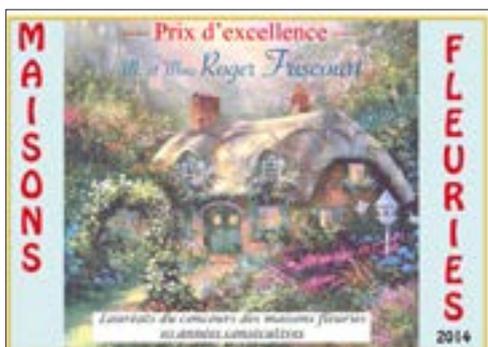
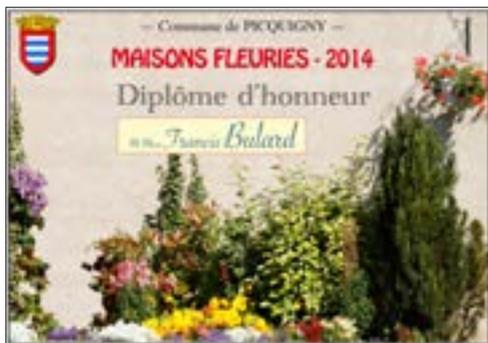
Une rencontre avec les élus a eu lieu lundi 28 juillet dans les locaux du CAJ, à la Catiche afin d'y présenter le résultat des trois semaines bien employées de leurs « vacances ».

**Concordia, association d'éducation populaire, organise des chantiers de volontaires internationaux depuis 1950, en partenariat avec des acteurs locaux et territoriaux, sur des missions d'intérêt sociétal.*



Concours des maisons fleuries

L'espoir de voir leur village recevoir la première fleur avait motivé nombre d'entre vous qui eûtent à cœur de fleurir votre maison mieux encore que les autres années. La tâche du jury n'en fut que plus compliquée, si bien qu'afin de ne décevoir personne, une catégorie dite « hors concours » fut ajoutée cette année pour récompenser ceux qui avaient été primés quatre années de suite ou plus.



Les lauréats 2014 :

Mme BÉCUE Marie-José	M.Mme LENGELÉ Romain
M.Mme BLON Gilles	M.Mme LENGLET Jean-Pierre
M.Mme BULARD Francis	Mme LEROY Patricia
Mme COMPAGNIE Nathalie	M.Mme MERLEVEDE Fabrice
M.Mme CONCILLE Joël	M.Mme NIEWADOMSKI-PADÉ
M.Mme CORROYER Jean-Michel	M.Mme NOBLESSE Christian
Mme CUVELLIER Michèle	M.Mme PROBIN Jean-Claude
M.Mme DARRAS Marcel	Ets (Anciennement) RAUX
M.Mme DAULT Laurent	M.Mme RIFFLART Rémi
M.Mme DOLLÉ Jean-Marc	M.Mme VASSEUR Jean-Claude
M. DUFLOT Jean-Michel	
Mme ERMENAULT Janine	Hors concours :
Mme FAUCHOIS Martine	M.Mme CUVILLIER Patrick
M.Mme GRICOURT Hervé	M.Mme DELARUE Stéphane
Mme HERLEIN Anne-Marie	M.Mme DEMBLOQUE Michel
M.Mme HOCHART Jean-philippe	M.Mme FRISCOURT Roger
Mme HUMEZ Denise	M.Mme LENGELÉ Alain
M.Mme HUMEZ Régis	M.Mme PADÉ Patrice
M. JOSEPH Jean-Claude	M.Mme PAQUET Bernard
M.Mme LAIGNIER Ludovic	M.Mme ROGER Jacques

Les membres du conseil municipal auraient aimé, ce huit octobre, à l'occasion de la remise des prix, annoncer l'obtention d'une 1^{re} fleur au concours des villages fleuris. Hélas, le jury régional en avait décidé autrement, n'ayant pas jugé les efforts de fleurissement fournis par Picquigny et par ses habitants, dignes d'être récompensés. Si ce triste résultat nous semble décevant et injuste, nos employés communaux poursuivront quoi qu'il en soit et sans relâche, l'embellissement de notre village, non pas pour plaire à un jury qui ne reviendra peut-être jamais à Picquigny, mais pour le plaisir des Picquinois et des visiteurs de passage. Madame, Monsieur, continuez, vous aussi, à embellir votre maison et notre village, ce sera votre récompense à tous.



11 novembre : la cérémonie très suivie



La cérémonie du 11 novembre a connu une affluence record à Picquigny. Les commémorations du centenaire de la « Grande Guerre » expliquent sans aucun doute cette forte mobilisation de nos concitoyens. Les anciens combattants et leurs portedrapeaux, les donneurs de sang étaient présents, ainsi que les sapeurs-pompiers de Picquigny, pourtant passés sous obédience départementale ; la gendarmerie était aussi représentée. La présence d'un grand nombre d'élèves accompagnés de leurs professeurs fut également très remarquée et leur interprétation d'un chant de circonstance, « le soldat » de Florent Pagny, puis de la « Marseillaise » très applaudie. La cornemuse de M. Arnould, d'Ailly-sur-Somme et les musiciens des « Échos de Fourdrnoy » se chargeant en outre de la dimension musicale de cette cérémonie très réussie.



Documents photographiques : Patrice PADÉ



— TÉLÉTHON 2014 : mieux que l'an dernier —

Comme à chaque fin d'année, plusieurs associations étaient fidèles au rendez-vous incontournable du TÉLÉTHON.

Le vendredi matin, au groupe scolaire, les enfants encadrés par leurs maîtresses et quelques parents ainsi que des membres de l'association Running-club ont participé au cross et ont récolté la somme de 319,93 €.

Le soir à la salle des fêtes 90 personnes ont partagé un repas



dans la convivialité, la soirée animée par Wilfried fut agrémentée d'une tombola dotée de nombreux lots offerts par l'organisateur des lotos ainsi que Carrefour-Contact.

Le samedi matin, dans le hall de la mairie, des représentants du club de la détente, de l'association paroissiale des Amis de la collégiale proposaient des enveloppes (toutes gagnantes) et récoltaient les dons.

Grâce à la maison Carrefour-Contact, la boulangerie HÉBERT, Wifried COUDER et à tous les bénévoles qui par leur présence et les lots offerts, participent à la réussite de ce Téléthon, nous avons pu collecter la somme de 1747 €.



— Spectacle de Noël à l'école —

Cette année, le spectacle de Noël fut confié à la troupe «Igor et Pétronille» qui, pour satisfaire à la fois les tout petits et les plus grands, donna deux représentations successives jeudi 11 décembre dans la salle polyvalente. «Contes et magie au fil du temps» était le titre et la thématique des différentes saynètes qui se sont déroulées au fil des saisons, évoquées par un décor changeant et au cours desquelles les jeunes spectateurs, invités à participer, s'en sont donnés à cœur joie.



les élèves des CM1-CM2 ont passé le « permis internet »



Réseaux sociaux et messageries électroniques n'ont plus de secrets pour la plupart des enfants qui, de plus en plus jeunes, surfent sur internet, sans se douter que cette activité comporte de réels dangers contre lesquels il convient de se prémunir.

Un cursus de formation a ainsi été institué sous l'égide de la gendarmerie de Picquigny et de la Brigade de Protection de la Jeunesse, avec le patronage des assurances AXA : C'est ainsi que les élèves des CM1 et CM2 de l'école de la vigne ont suivis deux séances d'information sur la prévention d'internet animées par deux membres de la brigade de Picquigny, séances relayées en classe avec l'aide d'un support audiovisuel, par leurs professeurs des écoles.

Au terme de ce cycle de formation, 31 élèves ont passé un examen sous forme de questionnaire, se sont engagés à respecter les règles du bon usage du web et ont reçu des mains des représentants de la loi, leur « permis internet » attestant qu'ils sont désormais des internautes avertis.

— 14 décembre : le repas des aînés —

Environ 140 personnes se sont retrouvées pour partager ce moment toujours attendu car il permet de revoir des visages amis une fois l'an. Le repas fut préparé de main de maître par Rodolphe mais tout le service a été assuré par l'ensemble des conseillers municipaux sous la houlette de José HERBET, maire et des membres du C.C.A.S.



Comme tous les ans, la partie musicale a été assurée par l'accordéoniste Serge CARPENTIER, le chanteur, trompétiste « Michel » et leur ensemble électronique dernier cri qui ont fait vibrer et danser un public, oubliant pour un moment vieilles douleurs et méchants rhumatismes.



Comme d'habitude, les deux doyens de cette année, Madame Jacqueline FLAMANT et M. Rémy RIFFLART, ont été honorés tout particulièrement.

Auparavant, le maire José HERBET avait tenu à saluer la mémoire des disparus de cette année et invité à une pensée pour ceux de nos anciens que la maladie a empêché d'être parmi nous. Avant de regagner leur domicile, les Aînés sont repartis avec un filet garni, un bon d'achat et un lot gagné à la tombola gratuite.



— Hommage à Romain ZUREK —

Ancien maire de Picquigny durant deux mandats, de 1989 à 2001



Le 5 septembre dernier, nous étions nombreux à nous retrouver devant l'église Saint Martin à Amiens. C'est là que tous les amis de Romain ZUREK étaient réunis pour un ultime hommage à un homme qu'ils avaient apprécié, qu'ils fussent ou non des habitants de Picquigny.

S'il avait eu une activité professionnelle à Amiens, s'il avait vécu à Vignacourt, c'est évidemment à Picquigny que Romain ZUREK a connu une certaine notoriété. Il avait, avec son épouse, tenu durant de longues années le Bar-Tabac de l'Hôtel de Ville de Picquigny. Il noua des liens avec la population et devint tout naturellement dirigeant de l'Amicale Sportive de Picquigny.

En 1989, il décidait de devenir candidat au conseil municipal de Picquigny.

Il fut élu et dans la foulée, il a été porté à la tête de notre village en tant que maire.

Il devait effectuer deux mandats successifs et s'il arrêta en 2001, c'est parce qu'il voulait goûter une retraite bien méritée.

Romain ZUREK a aussi contribué à la naissance et au développement de la Communauté de Communes de l'Ouest Amiénois Sud avec Francis FOUQUET et Jean-Claude BILLOT, respectivement maires d'Ailly-sur-Somme et Ferrières. Il occupa ensuite le poste de vice-président.

Mais c'est en 1996 que Romain ZUREK devait connaître sa plus grande satisfaction avec la médaille d'or d'un enfant du village, Philippe ERMENAUULT, qui fut champion olympique de poursuite par équipes à Atlanta et dont le retour à Picquigny fut un moment grandiose qui procura à Romain ZUREK une énorme joie.



L'année qui vient de s'écouler a été aussi marquée par de nombreuses disparitions.

Lors du repas des Aînés, le maire José HERBET a énuméré ceux qui nous ont quitté au cours de l'année 2014 :

- M. et Mme Marius DELIENS
- Monsieur André SOYER
- Monsieur Adelino BENTO DA SILVA
- Madame Madeleine OLIVO
- Madame Marcelle (Edith) COMPÈRE.

L'assistance a observé une minute de silence à leur mémoire.

Amicale des donneurs de sang

Cette année, nous lançons un appel particulier aux Jeunes Gens ayant atteint l'âge de 18 ans : « Avez-vous pensé que vous pourriez sauver des vies en faisant DON de ce liquide si précieux qu'est le SANG ? »

Le don de sang permet d'améliorer l'état de santé des malades, des accidentés ...

On peut donner dès l'âge de 18 ans révolus.

Il suffit de se rendre soit dans un Centre de Transfusion soit comme à Picquigny, par exemple, à la Salle des Fêtes, rue d'Amour où une infirmière de l'Établissement Français du Sang «chouchoute» les futurs Donneurs afin que ces derniers se sentent bien à l'aise ...

Après le DON, une collation est servie qui permet de se retrouver dans une ambiance conviviale.

Les prochaines collectes auront de 14 h 30 à 18 h 30, les VENDREDIS 13 Mars, 29 Mai, 25 Septembre et 18 Décembre. Un courrier est adressé à tous les Donneurs.

Les malades ont besoin de ce précieux liquide. Donneurs et Futurs Donneurs effectuez ce geste généreux qu'est le DON et qui de plus reste anonyme ...

Un grand merci aux donateurs qui ont accepté le calendrier 2015.

L'Amicale vous présente à toutes et à tous ses vœux et souhaits les meilleurs, au seuil de cette année nouvelle.

Association culturelle

Le 7 juin dernier, avait lieu notre 10e spectacle avec 38 élèves dirigés par Ariane. Tous les élèves ont réalisé leur chorégraphie sous les yeux émerveillés des parents.

Je tiens tout particulièrement à remercier Ariane pour son courage, car malgré de gros problèmes de santé elle a tenu à assurer jusqu'au bout le spectacle pour les enfants. Bravo et encore merci !

Les inscriptions pour la saison 2014-2015 ont débuté le 18 septembre dernier. Nous vous rappelons les jours et heures des cours :

Lundi de 17h30 à 18h30 (après le périscolaire, salle polyvalente).

Mercredi après-midi (salle des fêtes, rue d'Amour)

- 14h00 à 15h00 (6-8 ans) - 15h00 à 16h00 (8-10 ans)

- 16h00 à 17h00 (3-6 ans) - 17h00 à 18h00 (pré-ados)

Notre prochain spectacle aura lieu le 13 juin 2015 à 20h00 à la salle des fêtes de Picquigny.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter

- Ariane au 06/71/77/53/74

ou

- Florence au 06/22/89/22/90 (après 18h00)

Nous avons organisé en mai dernier, un apéritif dînatoire afin de remercier les personnes qui nous ont aidés depuis le début dans l'association ou qui ont fait partie du bureau.

Comme tous les ans, nous organisons deux repas pour nous aider à financer les costumes du spectacle.

Les prochains auront lieu les :

- Samedi 14 février 2015 (spécial Saint Valentin)

- Samedi 31 octobre 2015 (spécial Halloween).

Nous vous y attendons nombreux.

Pour finir, tous les membres de l'association se joignent à moi pour vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année et une très bonne année 2015.

Florence Carpentier

Picquigny pétanque



Le bilan de l'année 2014 reste toujours aussi satisfaisant car le club compte à ce jour 54 adhérents.

7 concours ont été organisés sur divers terrains municipaux dans une ambiance de bonne camaraderie.

Nous tenons à remercier la municipalité pour le prêt du matériel et l'ensemble des commerçants qui participent au bon déroulement de notre association.

L'assemblée Générale aura lieu le 27 mars 2015 à 18h00 salle des mariages à la mairie.

Au nom du club, meilleurs vœux à toutes et à tous pour cette nouvelle année.

Le président, Gérald Brézin et l'ensemble du bureau

Dates des concours 2015.

- le 11 Avril > boulodrome

- le 23 Mai > gare (Challenge Pascale Décavé)

- le 27 Juin > gare (Semi - nocturne)

- le 14 Juillet > camping

- le 8 Août > camping

- le 4 Septembre > gare

- le 3 Octobre > boulodrome



Les Chevaliers du Roc blanc



Voilà encore une saison médiévale de passée. Nous avons fait de nouvelles rencontres et retrouvé des amis. Notre année 2014 a été bien remplie : les fêtes de Guillaume le conquérant de Saint-Valery, la journée porte ouverte à la Maison Familiale Rurale de Villers-Bocage, celle des écuries de St Accart, les médiévales de St.-Riquier, la fête de Crécy-en-Ponthieu et la fête aux bords de l'eau d'Amiens.

Nous continuons ainsi de faire partager nos connaissances et notre savoir faire.

La saison 2015 s'annonce riche en émotions, les hommes vont commencer leur initiation au maniement de l'épée. D'autres nouveautés seront au programme. Afin de nous aider vous pouvez faire un don à l'association, nous sommes également à la recherche de partenaires et de nouveaux membres.

À bientôt, médiévalement vôtre.

La présidente, Aurore Sannier

— Bilan fort correct à l'Amicale Sportive —



«Il a fallu reconstruire un goupe».

C'est ce qu'a souligné le nouvel entraîneur de l'Amicale Sportive Franck Debuigny lorsqu'il a dressé le bilan du club, à mi parcours.

Il a profité de l'occasion qui lui était offerte, soit une rencontre avec les élus municipaux dans le club-house du stade Paul Fourquier, pimpant, remis à neuf et parfaitement éclairé.

Franck Debuigny est arrivé au début de cette saison. Un peu au pied levé car son prédécesseur a quitté, rapidement, le navire afin d'aller exercer son talent dans un autre club, en l'occurrence l'ASPTT Amiens.

L'arrivée de Franck Debuigny s'est révélée bénéfique car cet éducateur n'est pas du genre à faire des déclarations intempestives.

Pour lui, seul compte le travail.

Force est de reconnaître que dans un premier temps, il a fallu reconstituer le puzzle et ensuite faire en sorte que la mayonnaise prenne bien. Résultat, en cette fin décembre, si le bilan n'est pas tout à fait celui escompté, la situation est loin d'être déficitaire.

Il ne manque que quatre ou cinq points et les matches retour devraient permettre à l'équipe première de mieux terminer qu'elle n'avait commencé le championnat.

L'équipe A participe au championnat de 4e division. Elle occupe la 9e place avec 21 points pour dix matches.

Quant à la formation réserve dont c'est la première saison en 5e division, elle est 9e avec 15 points pour 9 matches. A noter que les deux équipes du club sont toujours qualifiées dans le challenge Lardenois. Elles jou-

ront prochainement les quarts de finale et le tirage au sort pourrait bien les opposer. Tout est possible.

Enfin, Franck Debuigny qui souhaite prochainement la création d'une section jeunes, prône avant tout la convivialité, «le respect des valeurs et véhiculer une bonne image de marque de Picquigny».

«Il n'y a pas de voyou à l'ASP» a-t-il conclu.

Lionel HERBET



Les membres du bureau entourant le nouvel entraîneur.

Le 23 décembre 2014, les membres du bureau, le nouvel entraîneur et les joueurs recevaient les membres de la commission des sports du conseil municipal pour leur présenter dans une salle de réunion entièrement rénovée et remeublée, les travaux de rénovation qu'ils venaient d'effectuer sur les vestiaires du stade Paul Fourquier.

Félicitations à toute l'équipe et aux dirigeants.

Les «Blaireaux de Picquigny» (club cycliste VTT)



Le Blaireau,

Animal qui vit à l'orée des bois ou en forêt, tout gris avec sa rayure sur le dos, bas sur patte, celui-ci tout le monde le connaît.

Mais connaissez-vous le blaireau de Picquigny ? Nous n'en doutons pas.

Il œuvre tous les ans dans notre village de Picquigny, en début d'automne avec une randonnée VTT et pédestre : **La Grande Vallée.**

Vous avez tous reconnu le maintenant célèbre club VTT «les Blaireaux de Picquigny»

Créé il y a 16 ans par une poignée de Picquinois et de cyclistes de ses environs, le club a vite grossi, composé de jeunes et de moins jeunes, de célèbres tels que Philippe Ermenault, Christophe Herisset, ou d'anonymes, ces adhérents du club sont à la fois acteurs, compétiteurs et organisateurs.

Orchestrés par un président Fred Bleux, qui est dans notre ruche, la reine pondeuse (d'idées), l'ouvrière, le soldat ou plus encore notre butineuse.

Tous passionnés par le sport et plus particulièrement le VTT, le club organise multiples activités de randonnée, xcountry (c'est le nom que l'on donne aux courses VTT) 100 km, cyclo-cross, et ayant toujours le sens de l'innovation, bientôt pour une première dans notre région, une épreuve de 12 heures de nuit. Ce sera le premier week-end de juin.

On pourrait vous dire que le club a encore été cette année gratifié de titres de champions de Somme, de Picardie et de biens d'autres podiums.

Alors si au cours d'un de vos dimanches, vous voulez vous faire plaisir, venez participer ou venez encourager nos cyclistes.

Jean-François Flament

(Speaker officiel des Blaireaux de Picquigny)

Site de la Tanière : www.blaireaux.org





LE SOUVENIR FRANÇAIS

Comité cantonal de Picquigny

CCP LILLE 3024 70 S

Le comité Cantonal du Souvenir Français est présidé par Jean -Marc DOLLÉ aidé en cela par 1 vice président : M. Jean Pierre DELORY de Picquigny, le trésorier est M. Gérard LEFEBVRE de Vignacourt. Les autres membres du Comité sont M. Emmanuel DUPONT porte Drapeau d'Ailly sur Somme, Mrs Stéphane et Pascal BRUNET de Picquigny, M. Jean Pierre LION de Breilly, Mr Eugène DUCROQ de Vignacourt. Il devrait se compléter cette année par de nouveaux membres de Flixecourt.

Notre comité s'attache aussi à être présent dans la plupart des cérémonies du 8 Mai ou 11 Novembre des communes qui nous soutiennent. C'est pourquoi il est important pour nous d'avoir des délégués dans plusieurs communes, ils nous aident lors des dépôts de Gerbes : à Breilly M. Philippe PECQUET, à Dreuil les Amiens M. Pierre LEFEBVRE, à Belloy sur Somme M. Ghislain GIRAUD, à la Chaussée Tirancourt M. Philippe FRANCOIS, à Picquigny M. José HERBET. Nous ne pouvons pas hélas être présent sur chaque manifestation faute de membres disponibles. Il faut signaler que la plupart des membres de notre comité sont encore en activité et pour certains assez loin de leur lieu de résidence !

Nous sommes actuellement à la recherche de bénévoles pour nous aider dans nos actions et surtout pour les dépôts de gerbes.

D'autre part si des personnes souhaitent nous rejoindre pour être porte drapeaux qu'ils n'hésitent pas à nous contacter. (2 drapeaux sont en sommeil faute de porteurs).

Notre comité compte à ce jour 125 adhérents et parmi ces adhérents 9 membres bénévoles qui se dévouent sans compter pour faire connaître le Souvenir Français, visiter chaque adhérent, participer aux quêtes du Week-end du 1^{er} Novembre ou encore participer aux cérémonies.

Dans notre canton, nous avons déjà pu rénover plusieurs tombes à La Chaussée-Tirancourt, à Ailly sur Somme, à Breilly, nous avons participé au financement d'une stèle à Condé-Folie, à la réfection du monument au mort de Picquigny, actuellement nous en rénovons 5 tombes à Dreuil Les Amiens.

Dès que nous aurons un peu plus de temps nous allons créer un espace internet pour montrer le travail de notre comité.

Tout ceci n'est possible que grâce à la cotisation de nos adhérents, aux quêtes du 1^{er} Novembre et l'aide financière de 9 communes du Canton : Ailly sur Somme, Breilly, Condé-Folie, Dreuil, Ferrières, Flixecourt, La Chaussée-Tirancourt, Picquigny et Vignacourt. Plusieurs communes ont aussi un square ou une rue du « Souvenir Français ».

Le Souvenir Français est une association Patriotique distincte des associations d'anciens combattants, il est ouvert à tous ceux qui souhaitent participer en toute indépendance politique ou confessionnelle, à la sauvegarde du souvenir de nos aïeux qui ont sacrifié leur vie pour notre liberté.

Le Souvenir Français est présent dans les 98 départements de France et d'outre mer, mais également dans 68 pays dans le monde. Le Souvenir Français a pour vocation de maintenir la Mémoire de tous ceux qui combattants de la Liberté et du Droit sont morts pour la France ou l'on bien servie, qu'ils soient Français ou étrangers. Sur le département plusieurs actions pour les écoles primaires et les collèges sont réalisés chaque année pour maintenir le devoir de mémoire.

Le Souvenir Français accueille toute personne désireuse de consacrer un peu de temps au devoir de mémoire, alors si cela vous intéresse n'hésitez pas à nous rejoindre, le devoir de mémoire est et doit rester une chose importante pour ne pas oublier ce qu'ont vécu nos aïeux.

Le Président Cantonal du Souvenir Français

Jean-Marc DOLLÉ
188, rue de la Chaussée-Tirancourt
80310 Picquigny
03.22.51.40.19
Jean-marc.dolle@laposte.net

— Canoë-kayak —

Le Club «Picquigny vieille Somme» s'est doté, il y a deux ans d'une section Handisport et nous sommes maintenant heureux de constater que celle-ci se porte bien.

Le changement est tellement radical que le club est actuellement d'avantage reconnu pour ses résultats en course en ligne et de surcroît en handisport plutôt que dans les disciplines traditionnelles. Je tiens donc à féliciter tout particulièrement Maximilien Duvette, qui a décroché le titre de champion de France de fond et de vice-champion de France de vitesse en Handi-kayak cette année. Cette nouvelle discipline sera d'ailleurs présente lors des prochains jeux Olympiques de Rio en 2016 et nous comptons sur le courage et la persévérance de Maximilien pour représenter le club, et le canton de Picquigny sur le nouveau continent.

Cette année encore, beaucoup d'événements, de sorties, de compétitions, d'animations sont venues jalonner le cours de la saison, mais je voudrais souligner le dynamisme de chacun des membres du club et les en remercier chaleureusement, car parfois, quand la météo n'y est pas, et que le public se raréfie, ça fait du bien de ne pas se sentir seul.

Cette année a été marquée également par la renaissance du projet de nouvelle base. En effet, sous l'impulsion du service des sports du conseil général de la Somme, celui-ci est enfin devenu un objectif primordial pour la communauté de commune Ouest Amiens. Le nouveau projet, beaucoup plus sobre, que le précédent, abandonné car trop lourd pour les finances de la CCOA de l'époque, permettra de mutualiser des outils et des moyens communs entre le CAJ*, le CDCK 80**, et notre club.

Je tiens à remercier tout également la commune de Picquigny, pour son soutien lors des différentes manifestations que nous avons eu à organiser cette saison, et notamment pour le sélectif descente du 4 et 5 octobre. Merci aussi pour son aide financière et pour la considération que nous portent tous les membres de la municipalité.

Merci à la communauté de communes et à ses représentants pour la mise à disposition du local dans lequel nous stockons nos bateaux, pour le prêt des chapiteaux indispensables lors des différentes manifestations et à l'intérêt qu'elle porte au projet de la future base.

Et je terminerai en remerciant tout particulièrement les parents et bénévoles extérieurs au club, qui offrent un peu de leur temps pour l'harmonisation, et le dynamisme du club et qui souvent dans l'ombre participent activement à la réussite de nos manifestations. J'encourage vivement ceux qui, peut être par timidité, par manque de temps, ou pour quelque raisons que ce soit, n'osent pas encore s'investir, à plonger avec nous dans cette fabuleuse aventure qu'est la vie associative et continuer ainsi à étoffer cette grande chaîne de la solidarité qui manque tant à ce monde.

Le président, Philippe Vermersch

CAJ* : Centre d'animation Jeunesse (ouvert aux adolescents durant une partie des vacances scolaires)

CDCK 80** : Comité Départemental de Canoë-Kayak (représenté par Johann Beldame)



NOS ACTIVITÉS :

Entraînements le mardi soir à 18h et le samedi à 14h

- Loisir ou perfectionnement, compétitions,
- Sorties, randonnées, slalom, sorties en mer,
- Descente en eau vive ou en eau calme,
- Esquimautage (en piscine l'hiver)
- Formations

Encadrements par des bénévoles diplômés (de l'initiateur au Brevet d'État)

Contacts :

Philippe VERMERSCH au 06 77 75 17 94

Johann BELDAME au 06 29 38 67 73

www.picquigny-ck.jimdo.com

Base nautique :

Rue de l'abreuvoir à PICQUIGNY

— Danse en couple à Picquigny —

Depuis la rentrée de septembre 20 à 25 danseurs et danseuses débutants se réunissent chaque lundi de 20h15 à 21h45 dans la salle polyvalente, sous la houlette de leur professeur, Claire Millérioux, et de son partenaire, Thierry.

Au programme : **Rock n'roll, bachata et chachacha** en attendant le **quickstep**, le **tango** et la **salsa**, dont l'étude commencera au cours de l'année 2015.



Pour avoir un aperçu de notre activité : venez un lundi à 20h15 à la salle polyvalente (sauf pendant les vacances scolaires). Seul(e) ou en couple, vous pourrez vous joindre à nous si le cœur vous en dit...



Renseignements : Claire Millérioux 06 48 48 53 92
courriel : claire.millerioux@paroles2danse.com
Site internet : www.paroles2danse.com



— Les amis de la Collégiale —

En cette année 2014, 6^e de son existence, notre association voit se réaliser un de ses projets fondateurs : la restauration de la toiture du chœur de la collégiale.

Travaux de la toiture du chœur

Le maître d'œuvre en est la commune de Picquigny, et nous lui sommes très reconnaissants de mener à bien ces travaux. Quant à nous, association, nous contribuons dans son financement à hauteur de près de 15%. Votre engagement de nous aider et vos participations financières directement ou par l'intermédiaire de la Fondation du Patrimoine se concrétisent dans cette restauration, soyez en remerciés.

Nous sommes très heureux que la réalisation de la couverture ait été confiée à une entreprise locale, la NS Guilbert de La Chaussée-Tirancourt.

L'achèvement de ces travaux sera inauguré au printemps prochain et vous serez tous invités à cette réception.

Manifestations organisées en 2013

La cinquième édition de l'exposition de peintures « le printemps de la collégiale » a réuni 42 exposants et plus de 600 visiteurs. Cette manifestation est devenue maintenant incontournable et constitue un temps fort de la vie culturelle de Picquigny.

Le 19 décembre : « Chœur en fête » donnait le traditionnel concert de Noël. La Collégiale a vibré à l'écoute des chants de Noël repris par tous. Le chocolat chaud partagé autour de la crèche a permis un temps de partage et de paix, comme nous y invite la fête de Noël.

La collégiale a été ouverte, comme les années précédentes, tous les après-midi de juillet et d'août, comme nous nous y étions engagés. Plus de 500 visiteurs venus de près et de loin (dont deux des États-Unis...) ont été accueillis.

Les journées du Patrimoine, en septembre, ont connu également un grand succès. Les ornements liturgiques conservés à la DRAC y ont été exposés à titre exceptionnel.

Bilan financier

Cette année, un peu plus de 4 000 € ont été collectés au titre des cotisations et dons. Vous étiez près de 120 en 2014, contre 99 en 2013. Comme les années précédentes la totalité de ces sommes a été affectée à la Collégiale. Les bénéfices lors de l'exposition de peintures, la réderie, la vente de reproductions, ont permis de financer les frais généraux.

Avec 1 000 € versés cette année encore à la Fondation du Patrimoine, la souscription s'élève à ce jour à près de 15 000 €, ce qui



permet de bénéficier d'un abondement de 17 000 €. Ainsi l'association, avec le soutien de la Fondation du patrimoine, participera à hauteur de près de 32 000 € aux travaux de restauration de la toiture du Chœur au lieu des 28 000 prévus.

L'association dispose en début 2015 d'un fonds de réserve d'un peu plus de 14 500 €.

Actions en cours et projets

La toiture latérale nord de la nef aurait besoin d'un nettoyage approfondi : la mousse l'envahit progressivement et les tuiles se fragilisent. La commune a demandé un devis à l'entreprise chargée de la restauration de la couverture. Nous avons à cœur de participer financièrement à la réalisation des travaux futurs.

L'exposition de peintures « le Printemps de la Collégiale » se tiendra les 24, 25 et 26 avril 2015 à la Collégiale ; vernissage vendredi 24 avril 18 heures. Vous y êtes tous invités.

L'orchestre régional de Picardie se produira à la Collégiale le jeudi 25 juin 2015 à 20h30. Au programme, des œuvres de Bach, Mozart, Mendelssohn. Une grande soirée en perspective.

Un autre concert est en projet en septembre ou octobre.

La conférence sur le passé industriel de Picquigny, prévue cet automne, a été reportée en 2015. La date n'est pas arrêtée à ce jour.

Les visites guidées de la Collégiale seront reconduites l'été prochain, ainsi que la participation aux journées du Patrimoine.

Le projet de rosace n'est pas abandonné, mais la priorité du moment est l'entretien de la couverture latérale nord de la Nef.

Les autres dossiers abordés lors de la création de l'association, ne sont pas abandonnés, ils évolueront en fonction de l'engagement de chacun et des possibilités.

Continuez de nous soutenir en 2015 en renouvelant votre adhésion. Merci à l'avance

Un bulletin d'adhésion est joint à la présente, ainsi qu'une reproduction.

Nos prochains rendez vous :

- **L'assemblée générale** du vendredi 3 avril à 18 h à la mairie.
- **L'exposition de peintures**, les 24, 25 et 26 avril (vernissage le 24 à 18 h).
- **Le concert par l'Orchestre de Picardie**, jeudi 25 juin 2015.

Le président, Philippe BRUNEEL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
Vendredi 3 avril 2015 à 18 heures
en l'hôtel de ville de Picquigny



Concert de Noël 2013 à la collégiale

*Picquinoises, Picquinois,
D'importants travaux d'entretien et de restauration restent à réaliser.
Aidez-nous en rejoignant notre association (ou en renouvelant votre adhésion).*

«Les Amis de la Collégiale de Picquigny»

Siège social : Hôtel de ville de Picquigny, 48 pl. du Général de Gaulle 80310 PICQUIGNY

Président : Philippe BRUNEEL, Vice-président : Jean-Luc BONTE, Secrétaire : Jean-Paul PIERRE, Trésorier : Patrice LENNE

Contact : Philippe BRUNEEL Tel. : 03 22 51 48 10 — courriel : anne.bruneel@wanadoo.fr

Site internet : <http://www.collegiale-picquigny.fr>

— Centre équestre de Picquigny —



L'Association des Écuries de Picquigny a connu une année riche en événements à Picquigny et a fait parler d'elle en d'autres lieux.

Tout d'abord, il nous faut préciser que le centre équestre accueille environ une centaine de licenciés (enfants et adultes confondus). Chiffre qui s'est maintenu pour le moment malgré la hausse de la TVA.

La Fête du Centre Équestre s'est déroulée le Dimanche 22 Juin 2014, sous un soleil éclatant. Le public est venu nombreux assister aux différentes présentations d'équitation sous la direction de François Delporte. CSO (concours de sauts d'obstacles), pony-games, carrousel, équitation de travail, baptêmes à poney. Outre les parents, grands-parents et famille de nos petits ou grands cavaliers, nombreux sont les Picquinois venus se restaurer et admirer ce spectacle et nous tenons à les remercier à nouveau de leur visite.

Le jour de la fête locale, le Dimanche 8 juin, avec l'accord de la municipalité, nous avons proposé des baptêmes à poney le long du chemin du halage.



Lamotte Beuvron : Marie Pruvot et Rocket
(6ème place sur 114 concurrents)

Le 14 juillet, les poneys du centre équestre ont connus à nouveau un grand succès auprès des enfants, lors du repas champêtre qui se déroulait au terrain de camping.

Cette année encore, des cavalières du Centre Équestre ont participé au Championnat de France qui se déroulait à Lamotte Beuvron (Département du Loir et Cher) en Juillet dernier. Voici les performances réalisées :

- Coline Leroux et Remplit d'Amour : 35/43 en CCE Club 2 Senior Excellence
- Zoé Delporte et Satique : 86/119 en CSO Club 2 Cadet
- Marie Pruvot et Rocket : 6/114 en CSO Club 1 Senior

À noter que pour l'année 2015, le travail pour la qualification au Championnat de Lamotte Beuvron est déjà en route pour nos cavaliers et cavalières !

Lors du Championnat de France à Fontainebleau qui a lieu le Dimanche 14 septembre, Jean Michel DELPORTE est devenu vice champion de France (2ème place) avec la jument Vanille de Pierrecourt, en Cycle libre 5 ans 2ème année (CSO).

Nous vous invitons tous à venir nous rendre visite le Dimanche 7 Juin 2015, pour la fête annuelle du Centre Équestre. De nombreuses animations seront présentées sous la direction de Laurine Pecquet, nouvelle monitrice depuis septembre dernier.

L'Association des Écuries de Picquigny et l'équipe du Centre Équestre de Picquigny vous souhaitent à toutes et tous une belle et heureuse année 2015 !

N'hésitez pas à nous rendre visite quand vous le souhaitez !

DIMANCHE 7 JUIN 2015

FÊTE DU CENTRE ÉQUESTRE



Fontainebleau : Jean- Michel Delporte et Vanille de Pierrecourt (Vice Champion de France)



Chœur en fête



Le chœur est composé de 43 choristes, cette année, dont un jeune garçon de 12 ans qui chante (provisoirement) en soprane.

Durant l'année 2014, le chœur a donné sept concerts :

- Le 7 décembre 2013, marché de Noël à Saint-Sauveur,
- le 14 mars 2014 à la maison de retraite de Picquigny,
- le 31 mai pour Rétina à Ailly-sur-Somme,
- le 20 septembre à Bacouel (journées du patrimoine),
- le 7 novembre à Cavillon (sauvegarde de l'église),
- le 13 décembre à la Chaussée-Tirancourt
- le 19 décembre à Picquigny pour un concert de Noël.

« Chœur en fête » s'investit toujours pour une grande partie des choristes à l'association Multivoix qui va d'ailleurs fêter ses dix ans cette année.

L'association parvient à équilibrer ses finances sans percevoir de subvention de la commune. Elle bénéficie par contre, de la salle polyvalente pour ses répétitions du mardi soir et s'engage à donner une représentation gratuite dans l'année.

Projets :

- Une choriste propose un concert à la maison de retraite le 7 février au profit de l'association « les amis de

Mathilde d'Yseu » afin de financer un véhicule .

- Le président, Joël Grosos est en contact avec le docteur Micky, directeur de l'école de cirque CIRQU'ON-FLEXE et qui, déguisé en clown, visite les enfants malades afin de leur apporter réconfort, joie, et leur faire oublier un instant leur souffrance.
- Un concert commun est envisagé le 14 Mars avec le docteur Micky.
- Une collaboration au projet de Nicolas Frize, l'artistique qui conçoit l'habillage sonore de la citadelle sera mise en place en 2015.

Nos répétitions ont lieu les mardis soirs (hors vacances scolaires) de 20h30 à 22h30, si vous souhaitez vous renseigner sur notre activité, voire y participer, vous y serez les bienvenus.

Composition du bureau

à l'issue de l'A.G. du 16/12/2014 :

- Président : Joël Grosos
- Trésorière : Christiane Gardy
- Secrétaire : Rose-Noëlle Villuendas

Adhésion à l'association :

10 euros ; cotisation annuelle : 80 euros.

Concert de Noël à la collégiale de Picquigny

C'est devenu une tradition : quelques jours avant Noël, « Chœur en fête » donne un concert à l'initiative de l'Association « Les Amis de la Collégiale de Picquigny », avec l'aide de la municipalité.



Bravant l'absence de chauffage, et les abords de l'église rendus quelque peu boueux par les travaux en cours sur la toiture du chœur, trente-trois choristes et une centaine de spectateurs ont quitté leur demeure douillette pour y participer.

Variétés françaises, chants du monde et bien entendu chants de Noël se sont succédé pour le plus grand plaisir d'un public acquis à la cause des Amis de la collégiale et de Chœur en fête. À l'issue de cette sympathique manifestation, choristes et spectateurs se sont rejoints autour d'un buffet où brioche, chocolat chaud et flip¹ ont permis à tous de reprendre les calories perdues.

¹flip : boisson picarde composée de cidre, de calvados et de sucre, servie chaude, ayant la vertu de réchauffer et de chasser la grippe.

Le Running Club de Picquigny a fêté 10 ans. Le 28 octobre 2004, Michel Denis, Pascal Soyez, Alain Pousset, Eddy Deblangy et Jean-Paul Pierre se sont joints à Maurice Herlein pour mettre sur pied l'association « PICQUIGNY RUNNING CLUB ». Rapidement d'autres coureurs de la localité les ont rejoints dans les courses sur route.

Notre club est resté cantonné dans les épreuves sur route ou nature car le manque de stade ne permet pas le recrutement de jeunes, qui pourraient se former à l'athlétisme. Pourtant il existe un potentiel de scolaires, ayant des qualités sportives certaines, particulièrement évidentes lors de la course du téléthon à l'école.

Chaque année nous sommes donc contraints de refuser des jeunes athlètes des alentours.

Pascal Soyez s'est formé à la marche nordique et a obtenu son diplôme d'entraîneur. Malgré tous les bienfaits de cette activité pour la santé : diabète, cholestérol, hypertension, peu d'adhérents le rejoignent alors qu'aux alentours, les sections « marche nordique » attirent de nombreux adeptes.

Depuis sa création, nous participons activement avec la municipalité, à l'organisation du Circuit du Château fort, épreuve créée par Maurice Herlein .

Dès 2006, Nous avons été dans les premiers à organiser les courses nature. Le «Trail des Vidames» attire chaque année le 11 novembre, 200 à 300 coureurs venus de Picardie mais aussi des régions environnantes.

Nos coureurs participent aux épreuves organisées dans la région, du 5 km au 100 km et même aux 24 heures

Vous pouvez nous rejoindre, chacun à son niveau, pour le plaisir ou la compétition, les conseils d'un club sont toujours utiles.



Nos courses : le 13 juillet : course du château fort — le 11 novembre : le «Trail des vidames» (photo ci-dessus)

« Cette base va donner ses véritables lettres de noblesse à notre sport »

Philippe VERMERSCH (Entretien avec Lionel HERBET)

En activité depuis 1981, Picquigny-Vieille Somme est un des clubs sportifs les plus anciens de notre localité. Alors qu'une base de Loisirs, attendue depuis 2003 va enfin voir le jour sur le bassin en eau vive de Picquigny qui est incontestablement le meilleur et le plus sélectif de tout le Nord de la France et où se déroulent déjà de grandes compétitions officielles, slalom et même descente, nous faisons le point avec le président de ce club Philippe Vermersch.

Lionel HERBET : Philippe depuis quand êtes vous le président de Picquigny Vieille Somme et combien de licenciés comptez vous ?

Philippe VERMERSCH : Ça fait maintenant 9 ans que j'ai pris la présidence du club, mais auparavant, depuis 1999, j'en étais le secrétaire. Bien que cette année le chiffre soit en baisse, le club compte actuellement une cinquantaine de licenciés.

L. H. : Cette Base de Loisirs qui verra le jour au début de 2016, c'était un peu comme l'Arlésienne. On en parlait beaucoup mais elle ne voyait jamais le jour. Votre vœu est-il enfin exaucé ?

Ph. V. : Oui en effet, mais si on regarde de près le projet de base, il s'agissait du bassin afin de renforcer les berges, qui chaque année partent en lambeaux, et réaliser un enrochement digne de ce nom, les bâtiments sont arrivés ensuite, mais ne faisons pas la fine bouche, car beaucoup nous envient.

L. H. : Qu'attendez-vous de cette Base de Loisirs d'abord au niveau sportif puis au niveau touristique ?

Ph. V. : Cet « outil » car je le considère comme un outil, va permettre de donner ses véritables lettres de noblesse à ce sport qui, ne l'oublions pas, apporte tous les 4 ans sont lot de médailles à la France lors des jeux olympiques, et ce bassin à vu naître la vocation de Caroline Loir, championne d'Europe en titre.

Nous manquons cruellement d'infrastructures dans notre région pour l'accueil de véritable pôle d'entraînement et de formation. Celui-ci va donc nous permettre d'accroître la dynamique du comité et susciter nous l'espérons des vocations.

En ce qui concerne le développement touristique, il est indéniable que nous ne pouvions plus continuer à accueillir du public dans ces conditions, avec des vestiaires, des sanitaires dans un état déplorable et à la limite de l'insalubrité. Le tourisme quoi qu'on en dise, est un vecteur de développement incontournable pour la commune et sa région, car avec la crise les touristes partent de moins en moins loin et recherchent de l'activité près de chez eux.

L. H. : Avec cette Base de Loisirs et surtout la possibilité

d'accueillir dans de meilleures conditions des concurrents, pensez-vous qu'il est possible, un jour, d'organiser une grande compétition ?

Ph. V. : Comme j'ai pu vous le dire précédemment, c'est le bassin qui fait défaut pour les grands rassemblements, mais nous y travaillons. Il n'en reste pas moins que cette structure va nous permettre d'accentuer les événements sportifs et par voie de conséquence, la notoriété.

L. H. : Avec ces reports successifs, la « guéguerre » qui se déroulait au-dessus de votre tête entre les élus de la région, avez-vous été, un moment découragé ?

Ph. V. : J'ai toujours à l'esprit l'exploit de Jean Luc Van Den Heede en 2004, un Amiénois, qui a battu le record du tour du monde à l'envers contre vents et marées, et au bout de la cinquième tentative après de multiples échecs. Et bien c'est un peu notre aventure, il est vrais que le découragement nous a côtoyé à de multiples reprises, mais à force de ténacité et de persévérance, en dehors de toute idéologie politique, mais avec la démonstration que le bon sens finit toujours par payer, nous sommes heureux de constater que ce dossier est enfin pris en considération et va enfin voir le jour pour le bien de tous.

L. H. : Au fait que devient votre champion, Maximilien Duvette ? Peut-il encore ambitionner d'aller aux Jeux Olympiques de Rio en 2016 ?

Ph. V. : 2014 n'est vraiment pas une bonne année pour Maximilien qui, blessé en début d'année, n'a pu participer aux différentes épreuves sélectives et par la même occasion pu participer au championnat de France cette année. Il a même perdu son emploi, mais il a repris l'entraînement et j'ose espérer que 2015 lui sourira de nouveau. Pour ce qui est des JO, rien n'est fait, car même s'il n'a pu participer cette année aux stages de l'équipe de France, il reste néanmoins potentiellement éligible.



Philippe VERMERSCH avec son vieil ami Philippe BRUNEEL

Portrait d'un sportif bénévole :

Jacky Carpentier, le dirigeant à la pipe

par Lionel Herbet

Il a incarné, au sein de l'Amicale Sportive, déjà présidée par Paul FOURQUIER avec un intermède Albert LERICHE et Jean-Pierre ERGO, les belles années du club de Picquigny.

La fin des Trente Glorieuses.

À Picquigny, au début des années 70, nous étions plusieurs jeunes du village à être devenus propriétaires dans la rue Jean Choquet.

Les enfants grandissaient et jouaient tout naturellement au football, après l'école, sur un terrain situé face au Lotissement la Jatelette et qui n'avait pas encore été acheté par les frères COMONT. Des jeunes qui se retrouvaient ensuite le dimanche au sein de l'équipe des pupilles, minimes puis des cadets de l'ASP.

Nous étions alors plusieurs dirigeants mais l'éducateur, le dirigeant qui entraînait et composait les équipes, était Jacky CARPENTIER.



Jacky avait le football dans la peau. Il n'avait pas de diplôme d'éducateur et encore moins d'entraîneur mais il «sentait» mieux le football que n'importe qui.

Jacky CARPENTIER qui fut un (excellent) joueur dans sa jeunesse à Ailly-sur-Somme puis à l'ASP se consacra très rapidement à l'entraînement des équipes de jeunes puis féminines. Il eut aussi la chance d'avoir une épouse, Marie-José qui aimait elle aussi le football, sans oublier les enfants.

Marie-José était un peu la dirigeante des tâches obscures.

C'est elle qui lavait les équipements, qui le mercredi ou le dimanche matin accueillait tous ces jeunes qui avant d'aller jouer, s'installaient dans la salle et regardaient la télévision.

La famille CARPENTIER a marqué cette période et c'était un plaisir, le dimanche matin, quand les matches avaient lieu à l'extérieur, que d'accompagner Jacky dont la particularité était qu'il fumait le plus souvent la pipe.

Cela lui conférait un air bon enfant et la posture d'un sage, car s'il recherchait évidemment la victoire, la défaite pour lui, n'était pas considérée comme un drame.

S'il y a un mot qui doit être accolé à la famille CARPENTIER, Jacky et Marie José, c'est celui du dévouement, du bénévolat le plus désintéressé qui soit.

C'était aussi l'époque d'une certaine insouciance. Époque qui voyait la voiture de Jacky (elle n'était pas la seule) quitter la place de l'Hôtel de Ville, surchargée avec beaucoup plus d'enfants que prévu.

Jacky CARPENTIER n'avait jamais jusqu'à présent, retenu l'attention et reçu un quelconque honneur.

C'est que par exemple il avait été oublié par les Trophées Sportifs du canton de Picquigny car il n'était plus licencié dans un club.

Le 11 janvier, lors de la tombola de la Quinzaine Commerciale, nous allons réparer cette injustice.

Simplement, nous dirons ce jour là : « Merci Jacky pour tout ce que vous avez fait au sein de l'ASP. Merci aussi à Marie José. »

Lionel HERBET

— Accueil périscolaire et de loisirs —



Mme Lorenzini (à droite) et deux animatrices durant les activités du mercredi.

Historique

Dès la rentrée de septembre 2013, la commune de Picquigny a mis en place les nouveaux rythmes scolaires et organisé à cet effet un accueil périscolaire auquel s'est ajouté, à la demande de quelques parents, un accueil de loisirs pour les mercredis après-midi.

Si la commune, fort opportunément, pouvait compter sur des personnels qualifiés (Animateurs, employées communales, moniteurs exerçant au sein d'associations), il fallait en outre un directeur diplômé pour assurer la coordination de tous les intervenants, dynamiser l'équipe, mettre en place un projet, en assurer le suivi et pourvoir aux tâches administratives.

Madame Amandine Belguet, directrice stagiaire, a rempli cette fonction durant l'année scolaire 2013-2014. Mais, n'ayant pas satisfait à la totalité des épreuves lui permettant de valider son diplôme, elle risquait de voir dérogation non renouvelée.

Nous avons alors engagé Madame Sabrina Lorenzini.....

Finie la garderie place aux activités périscolaires

L'accueil périscolaire tout comme celui du mercredi ne sont plus de la garderie, ils sont fondés sur un projet éducatif établi par la commune duquel découle le projet pédagogique rédigé par la directrice du centre de loisirs, Mme Lorenzini, comportant quatre axes principaux :

- L'apprentissage de l'autonomie: l'enfant est acteur (jeux en autonomie, possibilité de se servir seul en matériel, prise de responsabilités dans l'organisation d'activités...)
- L'épanouissement et le sentiment de bien-être des enfants (développer l'imagination, découvrir des techniques nouvelles, faire de la cuisine, pratiquer des activités physiques... en respectant le rythme biologique des enfants dans un cadre de vie sécurisant et accueillant.)
- Le développement d'un esprit citoyen en établissant des règles de vie en collectivité et en mettant l'accent

sur la protection de l'environnement.

- La mise en place d'une complémentarité et de partenariats avec l'école (mutualisation de matériel, tri des déchets...) et les familles (diffusions régulières d'informations sur les activités, appel aux parents pour collecter du petit matériel de récupération...).

Les activités s'articulent autour d'un thème changeant chaque trimestre : Le cirque, puis Noël au cours du trimestre écoulé, alors que, pour le premier trimestre 2015, ce seront « les arts plastiques et visuels » qui seront le fil conducteur des activités.

L'accueil de loisirs fonctionne les lundis, mardis et jeudis de 16h00 à 17h30 pour tous les enfants qui ne quittent pas l'école à la fin des cours de l'après-midi et il est gratuit, tant que les aides de l'état nous le permettent. Pour les mercredis après-midi (jusqu'à 17h00), une participation de 4 euros doit être demandée.

Fréquentation en progression

La fréquentation des accueils périscolaire et du mercredi après-midi a progressivement augmenté au cours du premier trimestre de l'année scolaire, avec une moyenne de 74 enfants en novembre pour le périscolaire et une fréquentation des mercredis qui reste faible mais a doublé au cours du trimestre.

Le bouche à oreille fonctionne favorablement et de plus en plus d'enfants demandent à participer aux activités après la classe même les jours où leurs parents peuvent venir les chercher à 15h45.



Un financement à l'avenir incertain

Budget 2013-2014 : 45700 euros en dépenses et recettes dont 9300 € restant à la charge de la commune. L'aide de l'état (fonds d'amorçage) d'un montant de 15300 euros permet jusqu'à présent et pour l'année prochaine encore de présenter un bilan financier déficitaire certes, mais supportable pour la commune. Il n'en serait pas de même si les aides de l'état venaient à se réduire ou à disparaître.

Jean-Paul Pierre

Principaux travaux effectués par les employés communaux

Janvier

- Aide à l'organisation du tirage de la quinzaine commerciale.
- Poursuite de l'élagage des arbres devant la Résidence les Chardonneret, route de la chaussée.
- Rénovation d'une charrette offerte par la famille Tourbier (pour exposition cet été avec fleurissement en géraniums).
- Mise en peinture de la porte installée dans la cuisine de la salle des fêtes, à la place du passe-plat.
- Installation d'une nouvelle (deuxième) serre pour y faire forcer les jardinières de fleurs et remise en état de la petite serre mise en place il y a déjà plusieurs années.
- Vérification des compteurs d'eau à la Résidence La Garenne (fuite d'eau annoncée).
- Intervention sur fuites d'eau, Rue de Saint Pierre, au domicile de Madame HUMEAU et Rue du Traité de Picquigny, chez Messieurs CAMUS et RICHET.
- Élagage d'arbres situés à l'arrière des maisons de la Rue du Traité de Picquigny, face à l'aire de jeux du château d'eau.
- Intervention devenue nécessaire sur l'ensemble des chaises en paille de la Collégiale (attaquées par des mites), traitement au pulvérisateur avec un produit antimites.
- Poursuite élagage d'arbres devenant trop imposants Allée du Château, Rue du Traité de Picquigny et côté cimetière Anglais.
- Reprise en peinture des murs et plafonds des WC handicapés dans les préaux de l'école et intervention également sur la porte de la chaufferie.
- Remise en peinture de la cuisine et du bar de la salle des fêtes.

Février

- Poursuite nettoyage du bord des falaises situées derrière l'école (débroussaillage + coupes de bois...)
- Remise en état du chemin donnant accès à l'arrière des ateliers communaux.
- Réfection de plusieurs massifs de vivaces avec pose de tressage de branches de saules et de noisetiers.
- Remplacement d'un branchement en plomb avec pose d'une fosse et compteur extérieur, Rue de St Pierre (ancienne maison de Germaine LUTAS).
- Abattage d'un acacia, Mail Louis XI, devant la propriété de M. et Mme MOISAN.
- Repose des 4 potelets en bois, renversés par une voiture lors d'un accident survenu en Janvier, face à carrefour-Contact.
- Nettoyage complet de la Rue du Marais et de la Rue J.J Rousseaux (caniveaux et trottoirs).
- Nettoyage des parcelles du camping, des douches et sanitaires.
- Élagage, abattage de branches dangereuses des tilleuls de la Collégiale St-Martin avant étêtement.
- Nettoyage des massifs de rosiers et petits arbustes, rue Jean Choquet.
- Taille des hortensias du presbytère.
- Intervention sur fuite d'eau, rue de la Vigne, au coin de la rue du Vieux chaufour.
- Début de la pose de bacs aciers sur le toit plat des vestiaires du terrain de football : pose de parpaings, de bastings pour mise en place de charpente.

Mars

- Nettoyage des massifs de rosiers, rue J.J Rousseaux avec taille et apport d'engrais.
- Installation de bâches supplémentaires dans le talus de droite de la montée vers l'école de la Vigne et ce pour planter de nouvelles plantes tapissantes.
- Remplacement branchement plomb, rue de St Pierre, au domicile de M. et Mme DA SILVA.
- Nettoyage des massifs situés au groupe scolaire.
- Réparation d'une grosse casse sur la conduite d'eau principale, rue de St Pierre, à l'entrée en venant d'Hangest /Sur/Somme.

- Pose de bacs acier sur la toiture plate des vestiaires du stade de football avec isolation par laine de verre et panneau de polystyrène expansé.
- Réparation sur fuite d'eau, Mail Louis XI, au domicile de Mr. Sébastien DUFLOT.
- Étêtement des tilleuls situés à la Collégiale afin de retrouver une vue correcte des abords de PICQUIGNY en direction de l'Église + abatage du peuplier situé à côté du chœur.
- Mise en place de petits cailloux gris dans le chemin piétonnier d'accès à l'école de la Vigne.
- Nettoyage complet des abords de la Résidence SIP, (Terrains de boules, espaces verts, talus...)
- Réparation d'une fuite d'eau sur canalisation montant à l'étage 1er de la Mairie (passage d'un nouveau tuyau en plastique).
- Aide à l'organisation des élections municipales puis des élections du Maire et des adjoints (mise en place isoloirs, nettoyage abords de la salle des fêtes).
- Réfection des plafonds, murs dans les sanitaires garçons de l'école suite aux travaux neufs (reboucher des fissures, ponçage, mise en peinture...)

Avril

- Début des tontes Résidence La Garenne et débroussaillages dans les talus de la cavé d'Airaines.
- Mise en place des plantes rampantes dans le talus situé à droite en montant vers l'école de la vigne.
- Poursuite rénovation des sanitaires des garçons à l'école de la vigne.
- Réparation de plusieurs chaises en paille de la Collégiale St Martin (changement des barreaux bois).
- Fabrication de mats en fer carrés pour installation de jardinières sur les pilasses du muret situé face à la pharmacie.
- Tontes groupe scolaire, École de la Vigne.
- Nettoyage de massifs dans la commune.
- Mise en place de géraniums dans les jardinières puis entreposage dans les serres des ateliers communaux.
- Remise en état puis peinture des chaînes du monument aux Morts.
- Tontes terrain de football, secteur de la collégiale, et secteur du château d'eau.
- Nettoyage des abords de la Collégiale avant l'expo de Printemps.
- Mise en place de 3 bancs à l'aire de jeux du château d'eau, et d'un second à la Catiche.
- Aide à l'organisation de l'Expo-peinture à la Collégiale (matériels, barnum...).
- Taille des haies des massifs de rosiers, Rue J.J Rousseaux.
- Nettoyage des massifs devant le château d'eau.
- Mise en peinture grille à l'entrée du cimetière ancien.
- Début installation des barnums pour la fête des géraniums.
- Poursuite des tontes (terrain de foot, écoles...).

Mai

- Aide à l'organisation de la 19ème fête des géraniums et aide, par la suite, au démontage de la fête.
- Fleurissement du Monument aux Morts avant le 8 Mai.
- Débroussaillage et tonte aux abords du Monument et du cimetière anglais.
- Intervention sur fuite d'eau, Rue du Guindal.
- Pose de poteaux en fer destinés à supporter des vasques de fleurs, devant la pharmacie.
- Préparation de deux massifs créés aux abords du cimetière anglais et dans lesquels seront semés des fleurs champêtres.
- Pose des panneaux électoraux pour les élections européennes.
- Nettoyage des trottoirs et caniveaux de la Résidence la Garenne.
- Pose d'un compteur avec fosse sur trottoir devant le domicile de Mme FUZEAU, Rue J.J Rousseaux.
- Semis de fleurs champêtres aux abords du cimetière anglais.

- Tontes Résidence la Garenne, secteur église, et chemin de Fourdrinoy.
- Nettoyage complet du secteur de la cour de la gare, avant le concours de pétanque du 24 Mai (tontes, débroussailllements, nettoyage des massifs de vivaces et des rampants...)
- Plantation d'une cinquantaine de géraniums droits dans diverses jardinières installées sur trottoirs et plantation de surfinias dans les vasques devant la pharmacie.
- Installation de deux espaces semi fermés en panneaux de bois pour y stocker quelques containers à ordures ménagères ou tri sélectif.
- Nettoyage abords salle polyvalente et cantine scolaire avant le festival de majorettes du 31 Mai.
- Nettoyage talus, Rue J. Choquet devant la propriété de Messieurs BRUNEEL et CUVILLIER-VASSEUR avec taille des haies, nettoyage trottoirs et caniveaux, puis taille des haies devant les propriétés des familles COMONT, nettoyage des massifs, caniveaux et trottoirs.
- Fauchage dans le marais avec le tracteur et le giro-broyeur puis débroussaillage des berges du 1e étang et de l'étang fermé.
- Nettoyage du nouveau cimetière.
- Aide à l'organisation du festival de majorettes (barnums, tables, bancs ...).
- Tontes à la SIP et à la catiche.

Juin

- Intervention sur fuites d'eau, cité J.J Rousseaux.
- Aide à l'organisation de la fête locale (montage de barnums, apport de tables et chaises, nettoyage après réderie...)
- Début des tailles des haies au groupe scolaire ainsi que tontes, nettoyage des massifs avant la fête de l'école.
- Débroussailllements divers Cavée d'Airaines, Rue Boileau, secteur château et cimetière.
- Passage au kärcher des ponts de la Vieille Somme et de l'écluse, du mur de soutènement rue des Chanoines, de la façade de la Mairie avant le début d'installation des jardinières fleuries.
- Nettoyage du groupe scolaire avant fête de l'école (débroussaillage, taille des haies, tontes, nettoyage des massifs...).
- Aide à l'organisation de la fête de l'école (barnums, table, bancs...).
- Intervention sur fuite d'eau Rue de St Pierre.
- Installation des jardinières fleuries dans la commune (bacs, vasques, charettes...).
- Nettoyage des massifs de la commune.
- Tontes au parking de la grotte et au presbytère.
- Débroussaillage chemin bord de somme après le camping.
- Réfection en enrobés noirs à chaud des ouvertures de trottoirs et chaussées après fuites d'eau.
- Nettoyage du cimetière ancien (binage...).
- Intervention sur fuite d'eau à l'intérieur du camping et également à l'entrée intérieure du nouveau cimetière.
- Taille des haies intérieures du nouveau cimetière.
- Tailles des arbustes et nettoyage du massif du château d'eau.
- Chaque mardi et chaque vendredi (sauf orages) arrosage des jardinières, bacs et autres fleurs dans la commune.

Juillet

- Taille des haies, allée du château (chemin vers Rue Ph. Ermenault, arbustes du talus Rue Ph. Ermenault,...).
- Nettoyage des massifs de vivaces, rue des 4 Moulins et talus contre la maison de Madame DÉCAVÉ.
- Entretien des chemins du marais (mise en place de tout-venant dans les trous...).
- Fauchage dans le marais avec tracteur et le giro-broyeur.
- Poursuite taille des haies extérieures du nouveau cimetière et des haies de l'allée du château.
- Nettoyage des massifs des rues J. Choquet et rue J.J Rousseaux.
- Aide à la préparation des festivités du 14 juillet (barnum, tables, chaises et bancs...) de la course à pied (barrières...).
- Intervention sur fuite d'eau chez Monsieur BRUNEEL Philippe, rue

Jean Choquet.

- Nettoyage de rues après les festivités du 14 juillet.
- Tontes au groupe scolaire plus débroussailllements.
- Reprise débroussaillage Cavée d'Airaines plus tontes secteur la Garenne.
- Nettoyage complet de la Résidence SIP et du fossé de la ville.
- Taille de la haie Rue Ph. Ermenault.
- Nettoyage intérieur du château d'eau (binage, débroussaillage du dôme ...).
- Nettoyage des massifs fleuris de la commune.
- Intervention sur fuite d'eau au domicile de Madame BRUNEEL, Rue J.Choquet.
- Aide au Centre de loisirs pour le séjour à Folleville ainsi que pour celui dans l'Oise (barnums, tables et bancs, réfrigérateur...).
- Nettoyage caniveaux et trottoirs, Résidence la Garenne.

Août

- Tontes, débroussaillage au groupe scolaire et talus de la Cavée de la Vigne.
- Taille des haies des massifs de rosiers, Rue J.J. Rousseaux.
- Nettoyage des massifs de la Rue des 4 Moulins.
- Réfection en enrobés suite à réparations de fuites d'eau sur trottoirs ou voiries.
- Aide à l'organisation de la Messe du 15 Août, sur le parking de la grotte.
- Intervention sur fuite d'eau devant le domicile de Monsieur et Madame SANNIER, Rue de Saint Pierre.
- Nettoyage des caniveaux et trottoirs, Rue J.J Rousseaux, Rue des Chanoines.
- Nettoyage des massifs de rosiers, Allée du Château, nettoyage du Columbarium et du nouveau Cimetière.
- Réfection en enrobés suite à la fuite d'eau, Rue de Saint Pierre, Cavée d'Airaines...
- Nettoyage de l'ancien Cimetière, de la cour de la Bibliothèque.
- Nettoyage des jardinières de géraniums.
- Tontes au groupe scolaire, terrain de football, Catiche...
- Nettoyage complet des caniveaux et trottoirs de la Rue Jean Choquet.

Septembre

- Intervention sur fuite d'eau, cité J.J. Rousseaux.
- Aide à la rentrée scolaire (petits travaux dans les classes)
- Nettoyage des massifs fleuris sur l'ensemble de la commune.
- Débroussaillage Cavée d'Airaines, Rue Boileau.
- Taille des haies au Château d'eau.
- Débroussaillage Rue du Rossignol, et au groupe scolaire puis bords de la vieille Somme derrière la fleuriste.
- Balayage des caniveaux dans toutes les rues du village.
- Intervention sur fuite d'eau, Place du Général de Gaulle puis au n° 327 de la Rue J.J Rousseaux.
- Démontage des barnums au camping et rangement aux ateliers communaux.
- Taille d'arbustes dans la Rue Ph. Ermenault.
- Nettoyage du Cimetière ancien.
- Taille de haies autour du terrain de football.
- Débroussaillage divers à la Catiche, aux ateliers communaux.
- Intervention sur une fuite d'eau au camping.
- Installation de grilles d'aération sur la toiture des vestiaires du stade.
- Taille des lauriers, Escalier Saint Jean.
- Remise en état de la toiture des vestiaires du stade de football après légères dégradations.

Octobre

- Intervention sur fuites d'eau Rue de St Pierre (chez Mr COLLET) et à la Maison Éclusière, chemin de halage.
- Nettoyage complet des abords de la Collégiale (tontes, débroussailllements...).
- Taille de haies, Allée du Château.

- Nettoyage et taille des haies et massifs de rosiers de la Rue J.J Rousseaux.
- Réaménagement d'un massif au bas de la Rue des 4 Moulins avec installation d'une bâche pour plantation en Novembre.
- Retrait des jardinières, suspensions, charrettes fleuries situées dans la commune.
- Intervention sur fuites d'eau, Rue de St Pierre (M. et Mme SOYER).
- Poursuite des tontes sur la commune plus débroussailllements en divers endroits.
- Réfection en enrobés à chaud des réparations de fuites d'eau.
- Taille des haies de la salle polyvalente et des parkings du groupe scolaire.
- Intervention dans les sanitaires côté filles, dans les préaux de l'école (enduits, mise en peinture...).
- Poursuite de la taille des haies à l'intérieur de l'école.
- Avant la Toussaint, nouveau nettoyage des cimetières ancien et nouveau.
- Intervention sur une fuite d'eau, au bas de la cavée d'Airaines.
- Début nettoyage du massif de la Rue des Chanoines, face à la maison de Mme Dany KOENIG.
- Réfection des bordures en grés de ce massif avec en plus rejointement de l'escalier.
- Arrachage de la vieille haie de ce même massif.

Novembre

- Début grattage puis rejointement des caniveaux de la Rue J.J Rousseaux.
- Intervention fuite d'eau rue du 60e RI au n°30.
- Apport de terre végétale et mise en place d'une bâche avant plantation, au talus de l'entrée de la Rue des Chanoines.
- Nettoyage des caniveaux plus trottoirs de la totalité de la Rue Jean Choquet, puis Rue du Vieux Chauffour et Rue des Chanoines.
- Fabrication, mise en peinture antirouille et pose d'une rambarde en tube acier sur le trottoir après Mme Dany KOENIG, dans la continuité de l'existante.
- Nettoyage des Cimetières Anglais et Français, du Monument aux Morts pour les cérémonies du 11 Novembre.
- Élagage et abattage de bouleaux dans le camping et dont les racines sont devenues dangereuses pour la conduite d'eau potable enterrée.
- Mise en place d'un local ouvert pour le stockage des containers de la cité J.J Rousseaux (panneaux en bois).
- Installation de petits porte-manteaux dans le hall d'entrée de la salle polyvalente et servant aux enfants fréquentant la cantine.

- Enlèvement des vieux rosiers et vieilles haies dans 2 massifs de la Rue J.J Rousseaux en vue d'y replanter vivaces et autres arbustes d'ornement.
- Poursuite des rejointements de caniveaux et trottoirs de la Rue J.J Rousseaux (à la fin Novembre, côté droit en partant vers Amiens entièrement refait plus partie face à la bibliothèque.
- Vers la mi-novembre, les agents de la mairie débutent à 8h30 et reprennent à 13h00, l'après-midi (horaires d'hiver).
- Plantation d'arbustes et plantes tapissantes dans le talus à l'entrée de la Rue des Chanoines.
- Plantation de graminées dans le massif du bas de la Rue des 4 Moulins puis plantation de vivaces et graminées au Monument aux Morts.
- Début nettoyage complet à la SIP (ramassage des feuilles, élagages, nettoyage des massifs, des terrains de boules...).

Décembre

- Poursuite du nettoyage du Fossé de la Ville et abords de la SIP (+ terrains de boules et aire de jeux).
- Aide à la préparation du Téléthon (mise en place des tables et chaises).
- Dès le 1er Décembre, relevé de l'ensemble des compteurs d'eau sur la commune (2 agents de la commune + 2 agents de Véolia).
- Réception du nouveau camion avec mise en place d'une nouvelle organisation autour du dit véhicule (désignation de deux référents parmi le personnel pour la conduite et le nettoyage régulier...).
- Au stade de Football, enlèvement complet de la haie intérieure, de l'entrée jusqu'à la pâture (meilleure visibilité si intrusion dans le terrain) puis taille des haies restantes (derrière le terrain d'entraînement et face aux vestiaires).
- Poursuite nettoyage du garage communal avec évacuation à la déchetterie de la Chaussée des objets devenus encombrants.
- Aide à l'organisation du repas des aînés (installation tables et chaises, préparation et portage de colis, de lots pour tombola...).
- Intervention sur fuite d'eau sur branchement de la maison de M. et Mme DELIENS Marius, rue au delà du pont.
- Préparation du char de Noël, installé dans le nouveau véhicule.
- Intervention à l'École de la Vigne pour distribution des cadeaux de Noël aux enfants ainsi que des friandises.
- Aide à la quinzaine commerciale (distribution des boîtes et billets aux commerçants et artisans participant).
- Nettoyage de l'escalier Saint-Jean et des trottoirs en cailloux devant la dernière propriété de la rue Jean Choquet.
- Poursuite des tailles des haies du stade de football.

José Herbet

Un nouveau camion pour la commune de Picquigny

Le petit camion benne aux armes de la ville de Picquigny qui sillonnait durant ces dernières années les rues de notre village ayant atteint l'âge de la retraite et le contrôle technique prochain risquant de mettre un terme définitif à son autorisation de circuler, le conseil municipal a dû se résoudre à l'acquisition d'un nouveau véhicule. Le choix des élus s'est porté sur un modèle de marque Mitsubishi type FUSO CANTER pour un montant HT DE 27 500 € dont les caractéristiques techniques et les options sont les meilleures et dont le vendeur offrait en outre les meilleures conditions de reprise de l'ancien camion.

L'équipe des employés municipaux et leur nouveau camion

De gauche à droite :

- Christophe Saint-Solieux,
 - Adrien Baticle,
 - Patrick Deliens,
 - Peter Matton,
 - Didier Denaux
- Absent sur la photo :
- Billy François





Réunion du 22 janvier 2014

Présents : José HERBET, Antony DELVILLE, Lysiane CAPON, Jeannine BENOIT, Claudine LEQUIEN, Laurence BÉCUE, Catherine BATICLE, Guillaume FLAHAUT, Jean-Paul PIERRE, Gérald BRÉZIN, Lionel HERBET, Claire ROUSSEL, Magali LÉGER, Jérôme COURMONT.

Absente (excusée) : Colette ROUSSEAU.

Secrétaire de séance : Gérald BRÉZIN

Participation au financement de la classe de neige

Monsieur le Maire propose un montant de 120 € par enfant, tout en indiquant que le nombre de participants est de 48 dont 44 pour la commune de Picquigny.

À l'unanimité, le conseil municipal décide d'allouer la somme de 120 € par enfants soit une somme totale de 5 280 € qui sera versée au SIVOS de Picquigny.

Location d'un garage rue du marais

Suite à la vacance d'un garage au 1er mars 2014, occupé précédemment par Dorine CAPON, deux candidatures ont été enregistrées :

- LALOUX Michel
- MINOTTE Murielle

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de louer le garage à compter du 1er mars 2014 à Madame MINOTTE Murielle moyennant un loyer mensuel de 30 € et autorise le maire à signer le bail.

Occupation du domaine public par France Télécom

Le conseil municipal décide de procéder au recouvrement de la redevance d'occupation du domaine public due par France Telecom pour l'année 2013, soit un montant de 780,46 €.

Travaux à la collégiale : choix du coordonnateur de sécurité et de protection de la santé

Il convient de désigner un coordonnateur de sécurité et de protection de la santé pour les travaux de rénovation de la toiture de la collégiale. Deux devis ont été reçus :

- QUALICONSULT SECURITÉ pour un montant de 1 855 € HT
- SOCOTEC pour un montant de 3 180 € HT

À l'unanimité, le conseil décide de choisir la société QUALICONSULT SECURITÉ afin d'assurer la mission.

Création de bacs acier sur les vestiaires du stade et achat d'un chariot de maintien en température : demande de subvention IDEAL au Conseil Général

Il convient d'acheter un chariot de maintien en température qui sera utilisé lors de repas organisés par la commune à la salle polyvalente quand le nombre de convives est important. Les Ets Henri Julien ont fourni un devis pour un montant de 2 100 € HT.

Monsieur le maire ajoute qu'il convient de créer des bacs aciers pour la toiture des vestiaires du stade ; seule la fourniture des matériaux aux ETS BOSSU CUVELIER sera réalisée pour un montant HT DE 3 054,71 € ; les travaux étant réalisés par les employés communaux.

Une subvention de 20 % dans le cadre d'IDEAL peut être obtenue.

À l'unanimité, le conseil municipal approuve ces deux projets et décide de solliciter l'aide du Conseil Général dans le cadre d'IDEAL au taux de 20 %, soit un montant de 1 031 €.

Tarifs camping 2014

Il convient de délibérer afin de fixer les nouveaux tarifs du camping compte tenu de la hausse du taux de TVA passant de 7 % à 10 %.

À l'unanimité, le conseil municipal décide à compter du 1er avril 2014 de fixer les tarifs tels que définis ci-après :

• Forfait du 1^{er} avril au 31 octobre 2013:

- Caravane + voiture + 2 personnes :	535 € TTC	486,36 € HT
- Mobilhome + voiture + 3 personnes :	689 € TTC	626,36 € HT
- par personne supplémentaire	139 € TTC	126,36 € HT
- forfait électricité 10 ampères	324 € TTC	294,55 € HT
- chien	28 € TTC	25,45 € HT

• Tarifs salariés entreprises et ouvriers de chantiers :

- forfait pour un mois d'été	206 € TTC	187,27 € HT
- hiver (du 1/11 au 31/03)	278 € TTC	252,73 € HT

• Tarif journalier :

- Caravane + voiture et 1 personne	13 € TTC	11,82 € HT
- par personne supplémentaire	4 € TTC	3,64 € HT
- par enfant de 4 à 8 ans	3 € TTC	2,73 € HT
- chien par jour	2 € TTC	1,82 € HT

• Emplacement seul par jour : (avec électricité)

- 1 tente – 1 personne	9 € TTC	8,18 € HT
- 2 personnes	13 € TTC	11,82 € HT

• Emplacement seul par jour (sans électricité)

- 1 camping car avec 1 personne	8 € TTC	7,27 € HT
- 1 camping car avec 2 personnes	11 € TTC	10,00 € HT
- électricité par jour	5 € TTC	4,55 € HT

• Groupe par personne :

4,50 € TTC 4,09 € HT

• Garage Mort par emplacement :

299 € TTC 271,82 € HT

• Week-end d'hiver (±10 week-end)

247 € TTC 224,55 € HT

Communications diverses

- La départementalisation du CPI est effective au 1er janvier 2014.
- Monsieur le maire indique avoir pris connaissance du nouveau découpage des cantons et s'insurge d'une part contre la suppression du canton de Picquigny, d'autre part contre le secteur géographique retenu nous regroupant avec Airaines et Molliens Dreuil.
- La date limite de dépôt des offres pour les travaux de rénovation de la toiture du chœur de la collégiale est fixée au lundi 27 janvier 2014 à 12 heures ; l'ouverture des plis aura lieu dès que Monsieur BRUNELLE, architecte aura fait connaître son emploi du temps.
- Antony DELVILLE fait un point sur la délégation du service d'eau potable et indique que des négociations sont en cours quant à la fixation du prix du m³ d'eau.
- Des dégradations et vols ont eu lieu dans les vestiaires du stade ; le coût de remise en état est estimé à environ 3 500 €.
- La signature du contrat de vente de la maison rue de Saint-Pierre a eu lieu le 28 décembre 2013.
- Travaux dans les sanitaires de l'école : le sanitaire pour les personnes à mobilité réduite est terminé ainsi que la rampe d'accès. La réfection des autres sanitaires aura lieu pendant les vacances de février.
- Une division parcellaire a été demandée pour l'ancien bâtiment des pompiers rue d'Amour ; M. et MME PROBIN ont répondu être intéressés par ce bâtiment et ont répondu favorablement à l'offre faite par la commune.
- Pour le centre de loisirs du mercredi après-midi, 13 participants aujourd'hui.
- Venue de Miss Togo à la maison de retraite de Picquigny le 20/02/2014.

Réunion du 26 février 2014

Présents : José HERBET, Antony DELVILLE, Lysiane CAPON, Jeannine BENOIT, Claudine LEQUIEN, Laurence BÉCUE, Catherine BATICLE, Guillaume FLAHAUT, Jean-Paul PIERRE, Gérald BRÉZIN, Lionel HERBET, Claire ROUSSEL, , Colette ROUSSEAU, Jérôme COURMONT.

Absent avec pouvoir : Magali LÉGER à Antony DELVILLE

Secrétaire de séance : Gérald BRÉZIN

Comptes de gestion 2013 budget eau et camping

À l'unanimité, le conseil municipal déclare que les comptes de gestion de l'exercice 2013 pour les budgets eau et camping n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

Comptes administratifs 2013 budget eau et camping

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les comptes administratifs 2013 pour le budget eau et camping lesquels peuvent se résumer ainsi :

• Budget eau :

--> Section de fonctionnement :

- résultat reporté : - 688,43 €
- résultat 2013 : - 1 599,06 €
- résultat de clôture : - 2 287,49 €

--> section d'investissement :

- résultat reporté : 3 767,69 €
- résultat 2013 : - 3 767,08 €
- résultat de clôture : 0,61 €

• Budget camping :

--> Section de fonctionnement :

- résultat reporté : - 17 874,09 €
- résultat 2013 : 3 939,10 €
- résultat de clôture : - 13 934,99 €

--> Section d'investissement :

- résultat reporté : - 59 569,63 €
- résultat 2013 : - 3 258,87 €
- résultat de clôture : - 62 828,50 €

Sous la présidence d'Antony DELVILLE, l'assemblée vote à l'unanimité les comptes administratifs 2013 des budgets eau et camping tels que résumés ci-avant.

Budgets eau et camping, affectation des résultats de l'exercice 2013

Le conseil municipal décide d'affecter les résultats comme suit :

• Budget eau :

- Section de fonctionnement : report 002 : - 2 287,49 €
- Section d'investissement : report 001 : 0,61 €

• Budget camping :

- Section de fonctionnement : report 002 : - 13 934,99 €
- Section d'investissement : report 001 : - 62 828,50 €

Tarifs centre de loisirs de pâques

Monsieur le maire propose à l'assemblée les tarifs pour le centre de loisirs de Pâques, devant avoir lieu du 22 au 30 avril 2014, soit :

• Enfants de Picquigny et ressortissant de la CCOA :

- quotient familial inférieur à 5400 € : 7 €/ jour ; 35 € par semaine
- quotient familial entre 5400 et 8400 € : 8 € / jour ; 40 € par semaine
- quotient familial supérieur à 8400 € : 9 € / jour ; 45 € par semaine

• Enfants hors Picquigny et Hors CCOA :

- quotient familial inférieur à 5400 € : 10 € / jour ; 45 € par semaine
- quotient familial entre 5400 et 8400 € : 12 € / jour ; 50 € par semaine
- quotient familial supérieur à 8400 € : 14 € / jour ; 55 € par semaine

• cantine : 3 € / repas

• Déduction carte loisirs : 2,80 € par jour ; 14 € par semaine

À l'unanimité, le conseil municipal décide d'approuver ces tarifs.

Achat de matériel informatique et numérique et d'un photocopieur pour l'école : demande de subvention IDEAL au conseil général

Il convient de remplacer le photocopieur de l'école. Plusieurs devis sont présentés dont un de la société DBS pour un montant HT DE 5550 €. Il convient également de compléter l'équipement informatique et numérique pour l'école. Un devis de Somme numérique est présenté pour un montant de 6 880 € HT.

Une subvention de 20 % dans le cadre d'IDEAL peut être obtenue.

À l'unanimité, le conseil municipal approuve ces deux projets et décide de solliciter l'aide du Conseil Général dans le cadre d'IDEAL au taux de 20 %, soit un montant de 2 486 €.

D'autre part, une subvention de 49,90 % au titre de la réserve parlementaire du Sénateur Marcel DENEUX peut être obtenue.

À l'unanimité, le conseil municipal approuve ces deux projets et décide de solliciter l'aide au titre de la réserve parlementaire du Sénat au taux de 49,90 %, soit un montant de 6 203 €.

Adhésion au service mutualisé de Somme Numérique et adoption de la charte

Monsieur le maire présente à l'assemblée la charte d'adhésion au service mutualisé de Somme numérique pour les service ENT et l'accompagnement scolaire à distance et demande à l'assemblée de bien vouloir en approuver les termes.

Le conseil municipal décide d'adhérer au service mutualisé de somme numérique et adopte la charte des Environnements numériques de travail.

Adhésion au groupement de commandes du syndicat mixte Somme Numérique

Monsieur le maire présente à l'assemblée la charte d'adhésion au groupement de commandes du syndicat mixte Somme numérique et demande à l'assemblée de bien vouloir en approuver les termes.

Le conseil municipal décide d'adhérer au groupement de commandes du syndicat mixte Somme numérique et adopte la charte.

Location d'un logement au groupe scolaire

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de la vacance d'un logement au groupe scolaire occupé par Shalini BARBIER et indique avoir reçu une demande de location de la part de DEVISSÉ Héloïse.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de louer le logement vacant à Héloïse DEVISSÉ à compter du 1er avril 2014 pour un loyer mensuel de 390 €.

Encaissement chèque

Encaissement d'un chèque d'un montant de 190,30 € émanant de MAAF Assurances concernant un sinistre sur une borne.

Communications diverses

• Lionel HERBET fait part du passage du Tour de la Somme cycliste le dimanche 4 mai avec, devant les cycles Jacotey, le passage au Km 80.

• Jérôme COURMONT et Guillaume FLAHAUT font part de leur totale satisfaction quant au déroulement de la classe de neige.

• Antony DELVILLE indique que le projet de base de loisirs de la Catiche est bel et bien sur les rails avec l'obtention de trois arrêtés de subvention de la CAF, des Conseil Général et Régional.

• Monsieur le Maire adresse ses plus vifs remerciements à la famille TOURBIER qui a fait don à la commune d'une petite charrette en bois qui sera fleurie dès les beaux jours ; il indique qu'une composition florale a été déposée sur les tombes de Monsieur et Madame TOURBIER en remerciement de ce geste ainsi que sur la tombe de Monsieur Claude DULHOSTE pour le don d'un tableau à la commune.

• Claire ROUSSEL demande si le dossier « Loi sur l'eau » a été déposé et ce dans le cadre des travaux à l'étang Pyrémont ; une réponse positive lui a été donnée.

• Lionel HERBET indique que, lors de la dernière assemblée générale des Anciens Combattants section de Picquigny, Monsieur Francis BECUE a été officiellement désigné nouveau « Porte Drapeau ».

• Monsieur le Maire indique que les travaux de réfection de la toiture de la salle des fêtes débutent sans doute ce jeudi 27 février.

• Madame Lysiane CAPON informe l'assemblée de la tenue d'un festival de majorettes le 31 mai prochain.

Réunion du 11 mars 2014

Présents : José HERBET, Antony DELVILLE, Lysiane CAPON, Jeannine BENOIT, Claudine LEQUIEN, Catherine BATICLE, Guillaume FLAHAUT, Jean-Paul PIERRE, Gérald BRÉZIN, Lionel HERBET, Claire ROUSSEL, Magali LÉGER, Colette ROUSSEAU, Jérôme COURMONT.

Absente avec pouvoir : Laurence BÉCUE à José Herbet
Secrétaire de séance : Antony DELVILLE

Encaissement d'un chèque

Le conseil municipal décide d'encaisser un chèque de l'assurance AMP d'un montant de 2 651,64 € représentant 80 % de la somme due pour le sinistre sur les vestiaires du stade.

Compte de gestion 2013 budget commune

L'assemblée déclare que le compte de gestion 2013 pour le budget de la commune dressé par Madame HABARE, receveur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Compte administratif 2013 budget commune

Le compte administratif 2013 peut se résumer ainsi :

--> section de fonctionnement :

- résultat reporté :	34 007,52 €
- résultat 2013 :	53 495,34 €
- résultat de clôture :	87 502,86 €

--> section d'investissement :

- résultat reporté :	78 128,22 €
- résultat 2013 :	92 732,66 €
- résultat de clôture :	14 604,44 €

Sous la présidence d'Antony DELVILLE, l'assemblée vote à l'unanimité les comptes administratifs 2013 des budgets eau et camping tels que résumés ci-avant.

Affectation du résultat de l'exercice 2013 concernant le budget commune

Le conseil municipal décide d'affecter le résultat comme suit :

- section de fonctionnement : report 002 :	87 502,86 €
- affectation complémentaire 1068 :	0 €

Travaux de rénovation de la toiture du chœur de la collégiale : choix des entreprises

Monsieur le maire présente à l'assemblée le rapport d'analyse des offres déposées pour les travaux de rénovation de la toiture du chœur de la collégiale rendu par Vincent BRUNNELLE architecte et demande aux membres du conseil municipal de bien vouloir émettre un avis à ce sujet, tout en indiquant que la notation est établie sur la base de 60 % pour la valeur technique et 40 % pour le prix des prestations.

Après examen, entendu les explications de Monsieur le maire, et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de choisir les entreprises suivantes :

• lot 1 : maçonnerie pierre de taille : quatre entreprises ont déposé une offre et ont obtenu la notation suivante :

- CHEVALIER NORD : valeur technique : 2,20 ; prix : 3,37	total 5,57
- CHARPENTIER PM : valeur technique : 2,60 ; prix : 4,00	total 6,60
- DE PIERRE : valeur technique : 2,40 ; prix : 3,24	total 5,64
- PAYEUX : valeur technique : 2,40 ; prix : 3,81	total 6,21

Le conseil municipal approuve les critères d'évaluation retenue et choisit l'entreprise CHARPENTIER PM.

• lot 2 : couverture : trois entreprises ont déposé une offre et ont obtenu la notation suivante :

- BRAILLY : valeur technique : 0,00 ; prix : 3,58	total 3,58
---	------------

- BATAIS : valeur technique : 2,80 ; prix : 3,51	total 6,31
- GUILBERT : valeur technique : 1,60 ; prix : 4,00	total 5,60

Après examen, il s'avère que la valeur technique de l'entreprise GUILBERT a été sous évaluée, l'entreprise ayant de sérieuses références en matière de monuments historiques.

Le conseil municipal décide de contester les critères d'évaluation et de choisir l'entreprise GUILBERT.

• lot 3 : Charpente : une seule entreprise a déposé une offre et a obtenu la notation suivante :

- BATAIS CHARPENTE : valeur technique : 2,80 ; prix : 4,00	total 6,80
--	------------

Le conseil municipal approuve les critères d'évaluation retenue et choisit l'entreprise BATAIS CHARPENTE.

Taxe communale sur les emplacements publicitaires fixes

Il convient de créer la taxe communale sur les emplacements publicitaires fixes à compter du 1er janvier 2015 en vertu de l'article L2333-21 du Code Général des collectivités territoriales dont le tarif est fixé à 15 € par m²

Le conseil municipal approuve la création de cette taxe à compter du 1er janvier 2015 tout en vérifiant si la localisation des emplacements est en conformité avec le code de l'environnement.

Communications diverses

- Lundi et mardi de cette semaine, on peut noter des repas corrects à la cantine ; les réclamations faites sont payantes ;
- Monsieur le maire tient à souligner le travail remarquable des employés communaux quant à l'installation des bacs aciers sur la toiture des vestiaires du stade ;
- La caisse d'allocations familiales accorde une subvention de 80 % sur l'achat de matériel informatique pour les centres de loisirs ; une demande va être effectuée
- Beaucoup de personnes s'interrogent sur le devenir de la grande hutte ; une réunion va être organisée avec les chasseurs courant avril ; Monsieur le maire déplore que des personnes habitant Picquigny n'arrivent pas à obtenir un tour de hutte
- La chasse aux oeufs aura lieu au groupe scolaire le vendredi 18 avril
- Il est à noter des incivilités par des jeunes en booster dans le fossé de la ville.
- La réfection du monument aux morts est en cours.
- La délégation du service public pour l'eau est toujours en cours de négociation ; le dernier prix de l'eau annoncé serait de 0,8003 € + TVA à 5,5 % ;
- Problèmes d'incivilité également à l'aire de jeux Résidence La Garenne.
- Possibilité d'y installer deux bancs supplémentaires.
- Monsieur le maire remercie l'ensemble des membres du conseil municipal pour l'action menée au cours du mandat.

Réunion du 28 mars 2014

Présents : José HERBET, Antony DELVILLE, Lysiane CAPON, Jeannine BENOIT, Claudine LEQUIEN, Catherine BATICLE, Guillaume FLAHAUT, Jean-Paul PIERRE, Gérald BRÉZIN, Laurence BÉCUE, Lionel HERBET, Claire ROUSSEL, Magali LÉGER, Colette ROUSSEAUX, Jérôme COURMONT.

Secrétaire de séance : Gérald BRÉZIN

En vertu de l'article 2122-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, monsieur le maire procède à l'installation des membres suivants dans leur fonction de conseillers municipaux, soit :

José HERBET, Antony DELVILLE, Lysiane CAPON, Jeannine BENOIT, Claudine LEQUIEN, Catherine BATICLE, Guillaume FLAHAUT, Jean-Paul PIERRE, Gérald BRÉZIN, Laurence BÉCUE, Lionel HERBET, Claire ROUSSEL, Magali LÉGER, Colette ROUSSEAUX, Jérôme COURMONT.

Élection du maire

Sous la présidence du plus ancien de l'assemblée, Lionel HERBET demande aux membres du conseil municipal de bien vouloir procéder à

l'élection du maire et nomme deux assesseurs : Monsieur Jean-Paul PIERRE et Madame Jeannine BENOIT.

Monsieur José HERBET est candidat à cette fonction.

Après le vote, le dépouillement donne le résultat suivant :

- Nombre de votants :	15
- Bulletins nuls :	0
- Nombre de suffrages exprimés :	15
- Majorité absolue :	8

Monsieur José HERBET obtient 15 voix. Ce dernier ayant obtenu la majorité absolue dès le premier tour de scrutin est élu maire et est immédiatement installée dans ces fonctions.

Fixation du nombre d'adjoints à élire

Monsieur le maire indique qu'il convient de déterminer le nombre d'adjoints à élire et indique qu'il doit représenter au maximum 30 % de l'effectif du conseil municipal soit 4 adjoints.

À l'unanimité, les membres de l'assemblée décident de fixer à quatre le nombre d'adjoints.

Élection de la liste d'adjoints

Monsieur le Maire indique à l'assemblée que désormais l'élection des adjoints se fait par liste et non plus individuellement. Le conseil municipal laisse quelques instants afin que les candidatures puissent se manifester.

Une liste d'adjoints est remise, soit :

- Antony DELVILLE
- Lysiane CAPON
- Jean-Paul PIERRE
- Claire ROUSSEL

L'assemblée procède à l'élection des 4 adjoints.

Le dépouillement donne les résultats suivants :

- Nombre de votants : 15
- Bulletins nuls : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 15
- Majorité absolue : 8

La liste d'adjoints Antony DELVILLE obtient quinze voix. Les candidats ayant obtenu la majorité absolue dès le premier tour du scrutin sont élus adjoints et immédiatement installés dans leurs fonctions.

Délégués aux syndicats, EPCI, CCAS et à la commission d'appel d'offre

• COMMUNAUTÉ de COMMUNES :

José HERBET, Antony DELVILLE, Claire ROUSSEL

• Maison de retraite

José HERBET, Colette ROUSSEAU, Laurence BÉCUE

• Fédération départementale d'électricité :

- Délégués titulaires : Antony DELVILLE, Jérôme COURMONT
- Délégués suppléants : José HERBET, Gérald BRÉZIN

• SIVU voirie :

- Délégué titulaire : Antony DELVILLE
- Délégué suppléant : Lysiane CAPON

• SIVOS de PICQUIGNY :

- Délégués titulaires : José HERBET, Jean-Paul PIERRE
- Délégué suppléant : Guillaume FLAHAUT

• Syndicat scolaire AILLY-sur-SOMME :

- Délégués titulaires : Guillaume FLAHAUT, Magali LÉGER

• ESAT de FLIXECOURT (ex CAT) :

- Délégués titulaires : Lysiane CAPON, Laurence BÉCUE

• SIVU de gendarmerie

- Délégués titulaires : Antony DELVILLE, Catherine BATICLE

• TRINOVAL

- Délégué titulaire : José HERBET

- Délégué suppléant : Claire ROUSSEL

• SITAE (syndicat intercommunal de traitement et d'adduction d'eau)

- Délégués titulaires : Claudine LEQUIEN, Antony DELVILLE, Claire ROUSSEL, Catherine BATICLE, Guillaume FLAHAUT

• Commission d'appel d'offres :

Titulaires : Antony DELVILLE, Catherine BATICLE, Jean-Paul PIERRE
Suppléants : Claire ROUSSEL, Colette ROUSSEAU, Lysiane CAPON

• CCAS :

Lysiane CAPON, Colette ROUSSEAU, Claudine LEQUIEN, Jeannine BENOIT

Indemnités de fonction du maire et des adjoints

Considérant que le conseil municipal a fixé à quatre le nombre d'adjoints et leur a délégué des fonctions ;

Considérant que la commune compte 1387 habitants

Considérant que la commune est chef lieu de canton et que ce caractère justifie l'attribution d'indemnité prévue par les articles L

2123-20 et suivants du code général des collectivités territoriales ;

Considérant qu'il convient de fixer l'indemnité du maire, et des adjoints conformément aux articles L 2123-23-I et L 2123-23 du Code Général des Collectivités territoriales ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

• **Article 1 :** A compter de la date d'installation du conseil municipal, du maire et des adjoints, soit le 28 mars 2014, le montant des indemnités du maire et des adjoints est, dans la limite de l'enveloppe budgétaire, constituées par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées aux titulaires des mandats locaux fixée aux taux suivants :

Taux en % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique correspondant à l'indice brut terminal 1015.

- Le Maire : monsieur José HERBET : 43 % de l'indice brut 1015

- Monsieur Antony DELVILLE, 1^{er} adjoint : 16.5 % de l'indice 1015

- Madame Lysiane CAPON, 2^e adjoint : 16.5 % de l'indice 1015

- Monsieur Jean-Paul PIERRE, 3^e adjoint : 16.5 % de l'indice 1015

- Madame Claire ROUSSEL, 4^e adjoint : 16.5 % de l'indice 1015

• **Article 2 :** Etant considéré que la commune est chef lieu de canton, les indemnités déterminées à l'article 1 seront majorées de 15 % conformément à l'article L 2123-22 du Code Général des Collectivités territoriales.

• **Article 3 :** Les indemnités seront versées mensuellement.

• **Article 4 :** En cas de revalorisation de traitement des fonctionnaires de l'Etat, le maire et les adjoints bénéficieront de plein droit d'une majoration correspondante de leurs indemnités de fonction.

Réunion du 14 avril 2014

Présents : José HERBET, Antony DELVILLE, Lysiane CAPON, Jeannine BENOIT, Claudine LEQUIEN, Catherine BATICLE, Guillaume FLAHAUT, Gérald BRÉZIN, Laurence BÉCUE, Lionel HERBET, Claire ROUSSEL, Magali LÉGER, Jérôme COURMONT.

Absent avec pouvoir : Jean-Paul PIERRE à Lysiane CAPON

Absente : Colette ROUSSEAU

Secrétaire de séance : Guillaume FLAHAUT

Location de garages rue du marais à M. et Mme LERICHE Éric

Le Maire informe l'assemblée de la vacance d'un garage rue du Marais occupé précédemment par Monsieur et Madame MORGAND Pascal et qui a donné congé. Monsieur le Maire propose de louer ce garage à Monsieur et Madame LERICHE Eric qui occupent une maison sise dans la Cité rue Jean Jacques Rousseaux.

Le conseil municipal décide de louer le garage à Monsieur et Madame LERICHE Eric à compter du 1er mai 2014 moyennant un loyer mensuel de 30 euros. Une caution de 30 Euros sera versée à la date de signature du bail ; un état des lieux sera effectué contradictoirement.

Rapport sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets

Monsieur le Maire présente aux membres de l'assemblée le rapport 2013 sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets de TRINOVAL et demande au conseil municipal de bien vouloir se prononcer à ce sujet.

Entendu les explications de monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'adopter les termes dudit rapport.

Loyer d'un logement au groupe scolaire

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il convient de renouveler la convention concernant la location du logement à Monsieur MILLE Jean-René.

Monsieur le Maire propose la location dudit logement à compter du 1^{er} Juin 2014 moyennant un loyer mensuel de 500 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'attribuer le dit logement à Monsieur MILLE Jean-René aux conditions susvisées et autorise le Maire à signer la convention.

À la demande du personnel enseignant, le logement devra être libre dans un délai d'un mois maximum à compter de la notification.

Demande de Monsieur MOUILLARD David

Monsieur le maire donne lecture d'un courrier de Monsieur MOUILLARD David sollicitant l'autorisation de sa hiérarchie afin d'exercer une activité d'auto entrepreneur.

Monsieur le maire indique également que des restrictions médicales existent quant à l'état de santé de Monsieur Mouillard, notamment sur le port de charges supérieures à 10 kg et sur certaines postures de travail, tout en indiquant que ce dernier a repris son activité salariée le 11 février suite à de nombreux congés de maladie en 2013.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de ne pas donner son autorisation pour le moment par 13 voix pour et 1 abstention, estimant qu'il convient d'attendre une période d'un an afin d'observer l'évolution de l'état de santé de l'intéressé.

Encaissement chèque

Encaissement d'un chèque de 10 € représentant la caution déposée lors du retrait du dossier d'appel d'offres pour les travaux de rénovation de la toiture du chœur de la collégiale ; l'encaissement est prévu par le règlement de consultation dès lors qu'aucune offre n'a été remise.

Fiscalité directe locale 2014

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de voter les taux suivants de fiscalité directe locale pour l'année 2014.

- taxe d'habitation : 19.24 %
- foncier bâti : 21.69 %
- foncier non bâti : 28.71 %

permettant d'obtenir un produit fiscal attendu de 314 932 €.

Budget eau et camping : reversement de la part de salaire représentant le travail accompli par le personnel affecté à la commune

Monsieur le Maire informe l'assemblée que, suite à la réforme de la comptabilité M 4 gérant les budgets de l'eau et du camping, il est désormais possible d'évaluer la quote part de salaire pour le personnel affecté en partie pour le camping et le service de l'eau (du 1er au 30 juin car délégation de service public d'alimentation en eau potable au 01/07/2014).

Afin de déterminer les montants en cause, il convient de définir le temps passé, soit :

• Pour le budget du camping :

- quote part du salaire de l'adjoint administratif : établissement du budget, des titres de recettes, des mandats de paiement, des réservations pour les centres de loisirs pour l'année 2014, soit salaires + charges sociales comprises : 1000 €.

• Pour le budget du service de l'eau :

- quote part du salaire de l'adjoint administratif : établissement du budget, des titres de recettes, des mandats de paiement, des factures d'eau (2 par an) pour l'année 2014, soit salaires + charges sociales comprises : 1870 €.

- quote part du salaire du garde champêtre : relevé des compteurs d'eau (1 par an), entretien du réseau, entretien du château d'eau, vérification quotidienne des consommations à la station de pompage pour l'année 2014, soit salaires + charges sociales comprises : 2400 €.

- quote part du salaire de l'agent d'entretien chargé d'entretenir les abords du château d'eau (tonte, désherbage, entretien clôtures,

entretien du bâtiment) pour l'année 2014, soit salaires + charges sociales comprises : 730 €

À l'unanimité, les membres de l'assemblée décident d'approuver les reversements susvisés sur le budget de la commune.

Fixation du prix du m3 d'eau 2014

Antony DELVILLE indique qu'il convient d'augmenter le prix de l'eau à hauteur de 0,12 € considérant le déficit généré lors du vote du compte administratif 2013 ainsi qu'aux nombreuses réparations de fuites ayant entraîné de nombreux frais.

Il indique également que le prix de l'eau reste peu élevé comparativement aux autres communes du département et que le service fourni est d'excellente qualité. La dotation aux amortissements non encore soldée fera l'objet d'un transfert au SITAE ; le budget communal versera une cotisation au SITAE afin de couvrir leur paiement.

À l'unanimité, le conseil municipal décide de fixer le prix de l'eau à 0,82 € par m3 pour l'année 2014.

Le transfert du service sera effectif au 1er juillet 2014 ; un relevé contradictoire des compteurs sera effectué avec la société VEOLIA.

Budgets primitifs eau et camping 2014

Le conseil municipal, à l'unanimité vote le budget primitif 2014 pour l'eau et le camping, lesquels peuvent se résumer ainsi :

• Budget eau :

- Section de fonctionnement : 68 391 € en dépenses et en recettes.

- Section d'investissement : 14 930 € en dépenses et en recettes.

• Budget camping :

- Section de fonctionnement : 76 883 € en dépenses et en recettes.

- Section d'investissement : 74 181 € en dépenses et en recettes.

Communications diverses

• Une réunion a eu lieu avec les chasseurs ; des observations et des propositions ont été faites. Affaire à suivre.

• La chasse aux oeufs de Pâques aura lieu vendredi 18 avril après midi ; rendez vous à 13 h 30 au groupe scolaire.

• Lors de l'assemblée générale des « Amis de la collégiale » la plaque de la ville a été offerte à Madame DULHOSTE pour remerciements du soutien financier apporté pour l'association « les amis de la collégiale ».

• Félicitations au club de majorettes qui s'est vu primé ce week-end lors d'un championnat en prestations individuelles et en groupes.

• Le festival de majorettes aura lieu le 31 mai 2014.

• Il convient de faire une information précisant les jours et heures pour le bruit.

• Reste encore le problème des déjections de chiens.

• Le concours de boules de samedi a dénombré 17 équipes ; vif succès.

• Le vernissage à la collégiale a lieu le dernier week-end d'avril

• La fête des géraniums a lieu les 3 et 4 mai.

• Le tour de Picardie cycliste a lieu le dimanche 4 mai ; passage à Picquigny à 13h15.

• Corentin Ermenault a terminé 7e au prix cycliste Paris-Roubaix.

• Le marquage au sol Cavée d'Airaines est presque effacé ; voir avec le Conseil Général.

• Une étude concernant la faisabilité d'un passage piéton à proximité de la bibliothèque va être effectuée.

• Félicitations à Rodolphe Allart pour le repas du personnel.

• Jeudi 17 avril à 19 heures a lieu l'élection du président et des vices présidents de la communauté de communes.

Réunion du 23 avril 2014

Présents : José HERBET, Antony DELVILLE, Lysiane CAPON, Jeannine BENOIT, Claudine LEQUIEN, Catherine BATICLE, Gérald BRÉZIN, Laurence BÉCUE, Lionel HERBET, Claire ROUSSEL, Magali LÉGER, Colette ROUSSEAU, Jérôme COURMONT.

Absent avec pouvoir : Jean-Paul PIERRE à Lysiane CAPON, Guillaume FLAHAUT à José HERBET.

Secrétaire de séance : Gérald BRÉZIN.

Déclaration d'un bien en état manifeste d'abandon

Monsieur le maire demande à l'assemblée de se déclarer un bien en état manifeste d'abandon qui concerne la maison sise 87 rue du 60e R.I. Mettant fin à la procédure engagée il y a 6 mois.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de déclarer le bien sis 87 rue du 60e R.I. En état d'abandon manifeste.

Budget primitif commune 2014

Le conseil municipal, à l'unanimité vote le budget primitif 2014 pour la commune, lequel peut se résumer ainsi :

• Section de fonctionnement : 1 104 331 € en dépenses et en recettes

• Section d'investissement : 515 054 € en dépenses et en recettes

Grande hutte : proposition de la commune

Le bail sera renouvelé tous les ans.

Le prix restera inchangé pour les habitants de la commune 360 € / chasseur.

Pour les extérieurs, le prix sera de 450 € / chasseur.

Le paiement aura lieu pour 1/3 le 15 juin et les 2/3 restants le 15 août.

un examen des comptes par un commissaire aux comptes est obligatoire pour les associations loi 1901 à partir de 2013/2014.

l'association compte 32 chasseurs dont 12 ne sont pas de Picquigny ; le règlement intérieur prévoit un nombre maximum de chasseurs extérieurs de 8 dont quatre chasseurs extérieurs doivent quitter l'association dès cette année.

Communications diverses

• Félicitations à Antony DELVILLE reconduit dans ses fonctions de vice président de la communauté de communes

• Les travaux aux sanitaires du groupe scolaire se poursuivent et devraient être achevés d'ici la fin des vacances de Pâques.

• Le mardi 29 avril à 14 heures a lieu la première réunion de chantier pour les travaux de rénovation de la toiture du chœur de la collégiale

• Les travaux aux monuments aux morts sont en cours mais ne seront pas terminés pour le 8 mai ; des matériaux en cours de commande ne seront livrés que postérieurement.

Réunion du 20 mai 2014

Présents : José HERBET, Antony DELVILLE, Lysiane CAPON, Jeannine BENOIT, Claudine LEQUIEN, Catherine BATICLE, Guillaume FLAHAUT, Jean-Paul PIERRE, Gérard BRÉZIN, Laurence BÉCUE, Lionel HERBET, Claire ROUSSEL, Magali LÉGER, Colette ROUSSEAUX, Jérôme COURMONT.

Secrétaire de séance : Jean-Paul PIERRE

Tarifs centre de loisirs d'été 2014

Monsieur le maire indique que le centre de loisirs d'été se déroulera du 7 juillet au 8 août et que la directrice sera employée en commun avec la commune de La Chaussée Tirancourt.

Jean Paul PIERRE présente à l'assemblée la proposition des tarifs pour le centre de loisirs d'été, soit :

* Enfants de Picquigny et ressortissant de la CCOA :

quotient familial inférieur à 5400 € : 7 € / jour ; 26 € par semaine

quotient familial entre 5400 et 8400 € : 8 € / jour ; 30 € par semaine

quotient familial supérieur à 8400 € : 9 € / jour ; 34 € par semaine

* enfants hors Picquigny et Hors CCOA :

quotient familial inférieur à 5400 € : 10 € / jour ; 35 € par semaine

quotient familial entre 5400 et 8400 € : 12 € / jour ; 40 € par semaine

quotient familial supérieur à 8400 € : 14 € / jour ; 45 € par semaine

cantine : 3 € / repas

Déduction carte loisirs : 2,80 € par jour ; 14 € par semaine

À l'unanimité, le conseil municipal décide d'approuver ces tarifs.

Remboursement par Madame Dovergne des frais d'expertise engagés par La commune

Monsieur le Maire informe l'assemblée que, suite à la nomination d'un expert pour péril imminent concernant le mur appartenant à Madame DOVERGNE, la somme de 914,81 € de frais a été réclamée à la commune, à charge pour cette dernière de se retourner contre l'assurance de madame DOVERGNE. Or, il s'avère que le jardin n'était pas assuré obligeant la commune à se retourner contre madame DOVERGNE comme le prévoit l'article L 511-4 du code de la construction et de l'habitation.

À l'unanimité, le conseil municipal autorise le maire à procéder au recouvrement de la somme de 914,81 € par voie de titre émis à l'encontre de Madame DOVERGNE.

Jurés d'assises 2015

Le conseil municipal procède au tirage au sort des jurés d'assises pour l'année 2015, soit :

CARPENTIER Amélie domiciliée 100 rue des Vidames 80310 PICQUIGNY née le 19 février 1992 à Amiens

BENOIT Gérard domicilié 57 rue Jean-Jacques ROUSSEAUX 80310 PICQUIGNY né le 05 septembre 1951 à Saint Sauveur

LUSTRE veuve CORRIETTE Jeannine domiciliée 91 Chemin de Halage 80310 PICQUIGNY née le 22 avril 1956 à Annezin (Pas de Calais)

puis procède au tirage des 6 communes sur les 16 restantes :

Condé Folie, Belloy sur Somme, Bettencourt Saint Ouen, Hangest sur Somme, Crouy Saint Pierre, et Fourdrinoy.

Commission communale des impôts

Monsieur le maire expose à l'assemblée qu'il convient de désigner les membres devant faire partie de la commission communale des impôts,

soit 12 titulaires et 12 suppléants, l'administration des impôts ne devant retenir que 6 membres de chaque catégorie.

Les membres du conseil municipal proposent à l'unanimité la liste des personnes suivantes :

Membres titulaires :

BECUE Francis 128 rue du 60e R.I. Picquigny

BEDNARZ Ludovic 74 rue au delà du Pont Picquigny

BRUNEEL Philippe 109 rue Jean Choquet Picquigny

COMONT Didier 379 rue Jean Choquet Picquigny

DARRAC Xavier 26 Allée du Château Picquigny

DELORY Jean-Pierre 395 Cavée d'Airaines Picquigny

DELVILLE Marie-Jeanne 92 chemin du Bois de la Vigne PICQUIGNY

ELOI Michel 487 rue Jean Choquet Picquigny ROUSSEAU Jean «

propriétaire de bois » 124 rue Jean Choquet Picquigny

LENNE Patrice 20 rue des Templiers Picquigny

ROUSSEAU Jean « propriétaire de bois » 124 rue Jean Choquet

Picquigny

ROUSSEAUX Jean-Noël 127 rue de la Chaussée Tirancourt Picquigny

THOMAS Gabriel 244 rue de la Guinguette Picquigny

Membres suppléants

BOULNOIS Pascal 497 rue Jean Jacques Rousseaux Picquigny

CUVILLIER Héléne 175 rue Jean Choquet Picquigny

DARRAS Jean-Marc 158 rue de la Chaussée Tirancourt Picquigny

DARRAS Marcel 206 rue de la Vigne Picquigny

FOURQUIER Paul 537 rue Jean Choquet Picquigny

FRANQUEVILLE Jean-Paul 69 rue des Chanoines Picquigny

FRANQUEVILLE Bernadette 69 rue des Chanoines Picquigny

HERBET Lionel 384 rue Jean Choquet Picquigny

HERLEIN Maurice 8 rue de Saint Pierre Picquigny

RIFFLART Rémy « propriétaire de bois » 47 rue Jean Choquet Picquigny

SANSELME Bernard 80 Place du Général de Gaulle Picquigny

SCHNEIDER Jean-Claude 185 rue Jean-Jacques Rousseaux Picquigny

Programme travaux SIVU 2014

Monsieur le maire présente à l'assemblée un devis concernant l'aménagement des trottoirs rue de la chaussée côté gauche en allant vers la Chaussée pour un montant de 22 200 € ; ces travaux seront inclus dans le programme du SIVU pour l'année 2014 et le paiement s'effectuera annuellement avec la cotisation extraordinaire du SIVU. Antony DELVILLE ajoute que ces travaux peuvent être réalisés dans la mesure où dans cette rue, les divers raccordements et effacements de réseaux sont terminés.

À l'unanimité, le conseil municipal décide de la réalisation de ces travaux pour un montant de 22 200 € HT.

Éoliennes : autorisation de lancement des études

La société VSB énergies nouvelles souhaiterait mener des études techniques et environnementales relatives à une possibilité d'implantation d'éoliennes sur la commune.

Considérant que ces études n'entraîneront aucun engagement financier pour la commune, le conseil municipal après en avoir délibéré par treize voix pour et 2 abstentions :

- Autorise la société VSB énergies nouvelles à réaliser les études techniques et environnementales sur le territoire de la commune ;

- Autorise la société VSB énergies nouvelles à engager les démarches administratives nécessaires à la réalisation de ces études ;
- Autorise la société VSB énergies nouvelles à engager les démarches foncières auprès des propriétaires publics ou privés concernés ;
- Autorise le maire à signer tout document relatif au développement du projet.

Encaissement chèques

Un chèque de 50 € des Ets GIRARD Père et fils représentés par Monsieur et Madame LEMAIRE domiciliés 145 Chemin du Bois de la Vigne afin de participer au fleurissement du monument pour la commémoration du 8 mai.

Délégation de signature au maire

Suite au renouvellement des conseils municipaux, le conseil décide de donner délégation au maire pour la durée du mandat concernant les opérations courantes de la gestion de la commune :

- La signature des actes nécessaires à la gestion de la commune y compris les marchés publics ;
- La formation des agents et des élus et le remboursement de leurs frais de déplacement ;
- Le recours à l'emprunt en cas de besoin ;
- Le recrutement des emplois aidés et occasionnels ;
- Représenter la commune en justice ;
- Encaisser des remboursements de sinistres.

Commission de suivi du plan local d'urbanisme intercommunal : désignation de deux représentants de la commune

Monsieur le maire informe le conseil que dans le cadre de l'adoption de la compétence « Elaboration, réalisation, modification et révision de documents d'urbanisme » par la Communauté de communes Ouest Amiens, il y a lieu de former la commission de suivi de l'élaboration du PLUI qui prendra connaissance des travaux, sera un lieu de débat, échanges et études de choix et un lien permanent avec les élus municipaux.

Elle est composée de deux représentants de chaque commune et des personnes publiques associées (Préfet, service de l'Etat, Présidents du Conseil Régional et du Conseil Général, Président de l'Etablissement public en charge du SCOTT, représentants de la chambre de commerce et d'industrie, de la Chambre des Métiers, de la Chambre d'agriculture, Commission départementale de la consommation des espaces agricoles, communes limitrophes de la CCOA)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal désigne comme représentant de la commune :

Monsieur José HERBET

Monsieur Antony DELVILLE

pour faire partie de la commission de suivi de l'élaboration du PLUI de la communauté de communes Ouest Amiens.

Instauration du droit de préemption sur les fonds artisanaux, fonds de commerce et les baux commerciaux

Considérant la nécessité de sauvegarder un artisanat et un commerce de proximité, d'assurer le maintien d'une offre commerciale de première nécessité ou de consommation courante, le conseil municipal a décidé :

de délimiter comme périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité la totalité du territoire de la commune d'instituer à l'intérieur de ce périmètre un droit de préemption sur les fonds artisanaux, les fonds de commerce et les baux commerciaux ; de donner délégation à Monsieur le Maire pour exercer, en tant que besoin, le droit de préemption sur les fonds artisanaux, les fonds de commerce et les baux commerciaux conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités territoriales et à l'article L 2122-17 du même Code applicable en la matière.

Décision budgétaire modificative : budget commune

Le conseil municipal vote la décision budgétaire modificative suivante concernant le budget de la commune :

dépenses de fonctionnement :

6615 autres frais financiers.....	4 486
673 titres annulés.....	2 015
658	- 6 501
total.....	0

Communications diverses

- Délégation de service public de l'eau reportée au 1er janvier 2015 par suite de problèmes administratifs et comptables (transfert du passif et de l'actif au SITAE)

La suppression des départements est d'actualité, mais pour les prochaines élections cantonales, on va vers le maintien du Canton de Picquigny.

- Dans le cadre des commémorations du centenaire de la première guerre mondiale, les enfants du groupe scolaire des classes de CM1, CM2 et CE2 participeront à un voyage à ALBERT au musée, au mémorial de THIEPVAL et à Beaumont Hamel le lundi 22 septembre ; ce voyage sera financé par l'association des Anciens Combattants, l'association les racines calcéennes et la commune.

- CLSH été 2014 : direction commune avec la Chaussée Tirancourt ; chaque commune sera limitée à 50 enfants.

- Concours de pétanque le samedi 24 mai.

- Il y a du camping sauvage dans le marais ; le brigade de gendarmerie est intervenue.

- Les trophées sportifs auront lieu en 2014 à Ailly sur Somme.

- Les boucles du canton de Picquigny pourraient être renommées boucles de la Vallée de la Somme et de la Nièvre.

- L'équipe de football de Picquigny monte en 4e division après une année d'excellents résultats

- Une délégation de la communauté de communes va être reçue à la Préfecture pour la base de loisirs (canoë-kayak).

Réunion du 20 juin 2014

Présents : José HERBET, Antony DELVILLE, Lysiane CAPON, Jeannine BENOIT, Claudine LEQUIEN, Catherine BATICLE, Guillaume FLAHAUT, Jean-Paul PIERRE, Gérald BRÉZIN, Laurence BÉCUE, Lionel HERBET, Claire ROUSSEL, Magali LÉGER, Jérôme COURMONT.

Absente : Colette ROUSSEAU

Secrétaire de séance : Catherine BATICLE

Élections des sénateurs : désignation des délégués des conseils municipaux

Il convient de désigner les délégués des conseils municipaux chargés d'élire les sénateurs le 28 septembre 2014. Trois délégués et trois suppléants sont à élire et que la parité est nécessaire.

La liste des candidats est la suivante :

- délégués : Lysiane CAPON, Antony DELVILLE, Claire ROUSSEL

- suppléants : Gérald BRÉZIN, Claudine LEQUIEN, Lionel HERBET

En application de l'article L 289 et R 133, l'assemblée procède à la désignation des délégués et suppléants dont les personnes ci-dessus désignées sont élues et seront chargées d'élire les sénateurs en septembre 2014.

Avis du conseil municipal sur l'installation d'un point d'eau et d'une borne électrique sur le canal de la Somme pour les bateaux de plaisance

Le conseil général envisage d'installer une borne électrique et d'alimentation en eau potable sur le canal de la Somme pour les bateaux de plaisance. Monsieur le maire demande au conseil municipal de bien vouloir donner son avis à ce sujet.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de donner un avis favorable aux dites installations et autorise le maire à signer la convention avec le Conseil Général.

Admissions en non valeur

À la demande du centre des finances publiques, il convient d'admettre en non valeur certaines sommes dont le recouvrement s'avère irréalizable, soit :

- budget eau : Gest Kévin : 7,92 €, CAILLEAUX Pascal : 86,40 €

- Budget camping : BRIDELANCE Jacqueline : 731 €

- Budget commune : CAILLEAUX Pascal : 25,50 €

Les membres du conseil municipal décident d'admettre les sommes ci-avant en non valeur.

Encaissement chèques

Le conseil municipal décide de l'encaissement de chèques destinés à participer à l'organisation de la course pédestre du circuit du château Fort, soit :

- SCP DE VILLENEUVE CRÉPIN : 150 €
- M. POULAIN : 150 €
- LIEUTENANT BRUNO : 20 €
- PELTOT Bernard : 100 €

Redevance occupation du domaine public par ERDF et GRDF

Une redevance d'occupation du domaine public peut être réclamée à ERDF et GRDF au même titre que FRANCE TELECOM. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'instaurer la redevance d'occupation du domaine public pour ERDF et GRDF au titre de l'année 2014.

Bail grande hutte

Le bail de la grande hutte doit être renouvelé et arrive à échéance le 31 juillet 2014. Une assemblée générale devait être organisée ; celle-ci n'a toujours pas eu lieu. De même, les comptes devaient être confiés à Philippe BRUNEEL chargé de les examiner, démarche non réalisée à ce jour.

Monsieur le maire indique que le temps passe et qu'il est nécessaire d'avancer sur le dossier.

Il propose donc à l'assemblée :

- De renouveler le bail pour le même montant mais pour une durée d'un an.

- De limiter le nombre de chasseurs n'habitant pas la commune à 8 au lieu de 12.

• De fixer la cotisation extérieure à 450 € par an et celle de Picquigny à 360 € par an.

La commune se chargera de recouvrer les cotisations et récupérera les noms et adresses des chasseurs. La société de chasse se charge en outre d'informer les quatre derniers chasseurs extérieurs qu'ils doivent céder leur tour à quatre chasseurs de Picquigny.

Les bilans et pièces justificatives devront être confiés à Philippe BRUNEEL désigné commissaire aux comptes par la mairie.

Monsieur le maire rappelle que la grande hutte a été construite à l'origine pour les habitants de Picquigny en priorité.

Les pêcheurs de la commune ont l'autorisation de pêcher sur la grande rive face à la Hutte en semaine du 15 mars au 15 juillet

Le conseil municipal par treize voix pour et une abstention approuve les mesures telles que décrites ci-avant.

Communications diverses

• La photo souvenir au camping aura lieu le samedi 12 juillet à 12 heures.

• Lecture d'une lettre d'excuse du conservatoire des sites naturels.

• **Le bail à M. et Mme MILLE a été renouvelé pour une durée de 18 mois ; un courrier leur a été adressé, tout en indiquant que ce sera sans doute la dernière fois.**

Réunion du 5 août 2014

Présents : José HERBET, Antony DELVILLE, Lysiane CAPON, Jeannine BENOIT, Claudine LEQUIEN, Catherine BATICLE, Gérald BRÉZIN, Lionel HERBET, Claire ROUSSEL, Jérôme COURMONT, Magali LÉGER, Guillaume FLAHAUT, Jean-Paul PIERRE, Colette ROUSSEAU, Laurence BÉCUE.

Secrétaire de séance : Catherine BATICLE

Encaissement chèques

Encaissement de chèques afin de participer à l'organisation de la course pédestre du circuit du château Fort, soit :

- Pompes funèbres FOURNET 20 €
- taxi de Picquigny 100 €
- SCP Dehonger-Pierre 30 €
- Un chèque de 7 € représentant le repas du 14 juillet pour Madame Larcher Claudette
- Un chèque de 8 133,45 € des assurances APRIL représentant le remboursement des arrêts de maladie pour Philippe CARPENTIER et David MOUILLARD.

Commission intercommunale des impôts directs

Il convient de désigner les membres susceptibles de siéger au sein de la commission intercommunale des impôts directs.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal désigne les membres suivants :

- commissaire titulaire : Francis BECUE
- commissaire suppléant : Gabriel THOMAS
- Deux contribuables domiciliés hors CCOA : ROUSSEAU Jean et BONTE Jean-Luc

Renouvellement de la location d'un logement scolaire

La convention de location consentie à Madame REGNIER Marie-José expire le 31 août 2014.

Le conseil décide de renouveler ladite convention pour une durée de 18 mois à compter du 1er septembre 2014 moyennant un loyer de 395 € par mois et autorise le maire à signer la convention.

Recrutement Adrien Baticle au 1er octobre 2014

Suite au départ en retraite de Jimmy FRANÇOIS il avait été décidé de recruter Adrien BATICLE en tant qu'adjoint technique territorial à temps complet pour une durée de 35 heures à compter du 1er octobre 2014, en tant que stagiaire pendant un an, avec une titularisation après cette période.

À l'unanimité, le conseil municipal décide de recruter Adrien BATICLE dans les conditions exposées ci-avant.

Installation d'une alarme aux ateliers municipaux

Sur les conseils de la Brigade de gendarmerie territoriale et compte tenu de la recrudescence des vols dans les ateliers municipaux, Monsieur le maire informe l'assemblée qu'il conviendrait d'installer une alarme aux ateliers municipaux et présente à cet effet trois devis :

- Entreprise HEUDRON DAUPHIN : 2 140 € HT
- PERRIN SECURITE : 2 847,07 € HT
- VERISURE : 2 300 € HT (installation peu chère mais abonnement mensuel avec un engagement de 24 mois)

Le conseil municipal décide de choisir l'entreprise HEUDRON DAUPHIN afin d'installer une alarme aux ateliers municipaux.

Location d'un garage rue du marais

Monsieur Patrick DELIENS désire rendre le garage qu'il louait rue du marais au 30 septembre 2014 tandis que Monsieur Yvon KOENIG serait intéressé pour louer un garage.

Monsieur Patrick DELIENS occupe un petit garage mais Monsieur Yvon KOENIG préférerait un grand garage ; Un échange va donc être effectué entre MINOTTE Murielle et KOENIG Yvon.

Le conseil municipal décide de louer à compter du 1er octobre 2014 les garages aux personnes suivantes :

- Mme MINOTTE Murielle un petit garage au prix de 27 € / mois
- Monsieur KOENIG Yvon un grand garage au prix de 30 € / mois et autorise le maire à signer le bail.

Concours des maisons fleuries

Le jury, constitué de Jeannine BENOIT, Catherine BATICLE, Lysiane CAPON et Jean-Paul PIERRE, s'est déplacé dans la commune afin de nommer les lauréats du concours des maisons fleuries.

Le conseil municipal décide d'allouer à chacun un bon d'achat d'une valeur de 20 € et de récompenser huit personnes hors concours, suivant la liste ci-dessous :

• Lauréats 2014 :

Mme BÉCUE Marie-José	12	rue J.-Jacques Rousseaux
M.Mme BLON Gilles	22	rue Jean Choquet
M.Mme BULARD Francis	285	rue Jean Choquet
M. Mme COMPAGNIE Stéphane	58	rue des Templiers
M.Mme CONCILLE Joël	26	CAMPING
M.Mme CORROYER Jean-Michel		Escalier Saint-Jean
Mme CUVELIER Michèle	160	rue Madame de Sévigné

M.Mme DARRAS Marcel	206	rue de la vigne
M.Mme DAULT Laurent	3	allée du Château
M.Mme DOLLÉ Jean-Marc	188	rue de la Chaussée
M.Mme DUFLOT Jean-Michel	79	Mail Louis XI
Mme ERMENAUULT Janine	50	rue des Chanoines
Mme FAUCHOIS Martine	216	rue de Saint Pierre
M.Mme GRICOURT Hervé	47	Chemin de halage
Mme HERLEIN Anne-Marie	8	rue de Saint Pierre
M.Mme HOCHART Jean-Philippe	72	rue du vieux chauffour
Mme HUMEZ Denise	474	rue Jean Choquet
M.Mme HUMEZ Régis	31	rue Au-delà du Pont
M. JOSEPH Jean-Claude	234	rue de la vigne
M.Mme LAIGNIER Ludovic	63	rue des TEMPLIERS
M. LENGELÉ (fils)	21	CAMPING
M.Mme LENGLET Jean-Pierre	63	rue des Chanoines
Mmes LEROY	60	rue Jean Choquet
M.Mme MERLEVEDE Fabrice	6	Cité J.-Jacques Rousseaux
M.Mme NIEWADOMSKI-PADÉ	14	Pl. du Gal. de Gaulle
M.Mme NOBLESSE Christian	126	Pl. du Gal. de Gaulle
M.Mme PROBIN Jean-Claude	30	rue J.-Jacques Rousseaux Ets
RAUX	48	Chemin de Halage
M.Mme RIFFLART Rémi	47	rue Jean Choquet
M.Mme VASSEUR Jean-Claude	285	rue de la Chaussée

• Hors concours :

M.Mme CUVILLIER Patrick	74	rue Jean Choquet
M.Mme DELARUE Stéphane	89	Mail Louis XI
M.Mme DEMBLOQUE Michel	28	CAMPING
M.Mme FRISCOURT Roger	13	rue de la Guinguette
M.Mme LENGELÉ Alain	23	CAMPING
M.Mme PADÉ Patrice	231	rue J.-Jacques Rousseaux
M.Mme PAQUET Bernard	266	rue de la Chaussée
M.Mme ROGER Jacques	18	CAMPING

Point sur la grande hutte

30 paiements de l'acompte sur 32 ont été enregistrés. Les comptes de l'association ont été approuvés par Philippe BRUNEEL.

Communications diverses :

- Messe à la grotte le 15 août à 10 heures 45.
- Inauguration du monument aux morts samedi 30 août 2014 à 11 heures.
- La fête du CLSH aura lieu le jeudi 7 août.
- Certaines haies rue Jean Choquet mordent sur le trottoir.
- Concours de pétanque samedi 09/08 au camping.
- Une aide du FNDS de 170 000 € a été obtenue par la CCOA pour la construction de la base de loisirs.
- Remerciements à Patrice PADÉ pour les photos sur le circuit du château fort.

Réunion du 27 août 2014

Présents : José HERBET, Antony DELVILLE, Lysiane CAPON, Jeannine BENOIT, Claudine LEQUIEN, Catherine BATICLE, Guillaume FLAHAUT, Jean-Paul PIERRE, Laurence BÉCUE, Lionel HERBET, Claire ROUSSEL, Magali LÉGER.

Absents avec pouvoir : Colette ROUSSEAUX à José HERBET, Jérôme COURMONT à Lionel HERBET, Gérald BRÉZIN à Antony DELVILLE.

Secrétaire de séance : Claudine LEQUIEN.

Communauté de communes ouest Amiens : nouvelle élection des délégués communautaires après invalidation du conseil constitutionnel

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier reçu de la Préfecture quant à la composition du conseil communautaire faisant référence à une décision du conseil constitutionnel du 20 juin 2014 qui a déclaré contraire à la constitution l'autorisation des communes à fixer librement le nombre de leurs représentants.

Le nombre maximum de délégués est de 26 susceptible d'une majoration de 25 %, ce qui porte le nombre total de délégués à 33 (au lieu de 36).

De ce nouveau calcul de représentativité, la commune de Picquigny perd un délégué titulaire.

Il convient dès lors de procéder à une nouvelle élection des représentants de la commune au sein de la CCOA ;
sont candidats : Antony DELVILLE, Claire ROUSSEL, José HERBET, titulaires et Claudine LEQUIEN, suppléante.

À l'unanimité, les membres de l'assemblée décident de désigner les personnes susnommées en tant que représentants de la commune au sein de la communauté de communes Ouest Amiens.

Procédure d'abandon manifeste du bien rue du 60ème RI n° 89 : projet simplifié d'acquisition publique soumis à l'avis de la population.

Monsieur le Maire donne lecture d'une publication concernant la poursuite de la procédure d'abandon manifeste pour le bien sis 89 rue du 60ème R.I. Destinée à l'affichage aux portes de la mairie ainsi que sur le bien concerné portant ouverture d'une enquête publique du 1er au 30 septembre 2014. Un registre permettant de consigner les éventuelles observations et oppositions sera mis à la disposition du public aux heures d'ouvertures de la mairie.

À l'unanimité, le conseil municipal décide de poursuivre la procédure d'abandon manifeste et autorise le maire à déclencher l'enquête publique.

Activités périscolaires : point sur le rentrée

Monsieur le maire informe l'assemblée de la poursuite des activités périscolaires sur le même principe que l'année précédente et indique qu'il est procédé au recrutement d'une nouvelle directrice ainsi que de nouveaux animateurs.

Communications diverses

- Maisons fleuries : un nom a été ajouté à la liste des lauréats : M. et MME CORROYER Jean Michel 25 Escalier Saint Jean.
- Il est envisagé la création d'un verger conservatoire probablement sur le terrain derrière l'école.
- Des jeunes de plus de 15 ans utilisent les installations de l'aire de jeux sise au Lotissement résidence La Garenne.
- Des remerciements sont adressés pour le nettoyage de l'abîme.
- Lionel HERBET salue les travaux importants réalisés à la Hutte Pirémont et remercie de l'accueil reçu le vendredi 15 août.
- Dimanche : match foot pour la coupe de la Somme.
- Une équipe B a été créée.
- Remerciements à Daniel Terriez et Patrice Padé pour les photos insérées dans Facebook.
- Il serait souhaitable d'avoir le bilan financier de la course du 13 juillet dont la mairie est partie prenante.

Réunion du 14 octobre 2014

Présents : Antony DELVILLE, Lysiane CAPON, Jeannine BENOIT, Claudine LEQUIEN, Catherine BATICLE, Guillaume FLAHAUT, Jean-Paul PIERRE, Laurence BÉCUE, Lionel HERBET, Claire ROUSSEL, Magali LÉGER, Colette ROUSSEAUX, Jérôme COURMONT.

Absents avec pouvoir : Gérald BRÉZIN à Lysiane CAPON, José HERBET à Antony DELVILLE

Secrétaire de séance : Catherine BATICLE

Convention de transition de mise à disposition des services de l'état pour l'instruction des demandes de permis de construire et de déclarations préalables relatives à l'occupation des sols

Antony DELVILLE expose que la convention de mise à disposition des services de l'État reprenant la répartition de l'instruction des actes relatifs à l'occupation du sol sur le territoire de la commune arrive à son terme le 31 octobre 2014.

À compter du 1er juillet 2015, la loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) promulguée le 24 mars 2014, ne permettra plus aux services de l'Etat d'instruire les actes relatifs à l'occupation du sol à la place des communes compétentes appartenant à un EPCI de plus de 10 000 habitants.

Aussi, il convient de reprendre une nouvelle convention de transition pour continuer à bénéficier de cette mise à disposition pour la période entre le 1er novembre 2014 et le 30 juin 2015.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver la nouvelle convention de mise à disposition par 14 voix pour et une abstention et d'autoriser le maire à la signer.

Taxe d'aménagement

Antony DELVILLE rappelle que par délibération du 10 octobre 2011, il avait été décidé d'instituer la taxe d'aménagement à compter du 1er janvier 2012 et ce pour une durée de trois ans. Aussi, pour continuer à percevoir cette taxe, il convient de prendre une nouvelle délibération reconduisant la délibération précédente d'année en année sauf renonciation expresse.

Le conseil municipal décide de reconduire la délibération précédente d'année en année sauf renonciation expresse.

Décisions budgétaires modifications eau et commune

• Budget eau

Fonctionnement :

- Dépenses :

673	titre annulés	30 €
615	réparation	7000 €
618	analyses d'eau	500 €
6262	frais téléphone	200 €
654	admission non valeur	-200 €
6378	autres redevances	1470 €

- Recettes :

7064	location compteurs	4000 €
701241	redevance pollution	5000 €
Total (en recettes et en dépenses)		9 000 €

• Budget commune

Fonctionnement :

- Dépenses

60612	électricité	6000 €
60631	fournitures entretien	1000 €
61523	entretien bâtiment	10000 €
6262	frais téléphone	500 €
6411	personnel titulaire	- 15000 €
64168	salaire CAE	+ 15000 €
66111	charges financières	+ 10 000 €
658	charges diverses de gestion	- 10 000 €

- Recettes :

6419	rembt rémunérer personnel	10000 €
6459	rembt maladie personnel	7500 €
Total (en recettes et en dépenses)		17 500 €

À l'unanimité, le conseil municipal vote les décisions budgétaires modificatives telles que définies ci-avant.

Institution du droit de preemption urbain.

Antony DELVILLE invite l'assemblée à se prononcer sur l'institution du droit de préemption urbain faisant suite à la création du PLUI avec la communauté de communes Ouest Amiens.

À l'unanimité, le conseil municipal décide d'instituer le droit de préemption telle qu'il avait été défini en 1996 pour les zones U et Nar.

Terrain de camping : compromis de vente du fonds de commerce

Antony DELVILLE expose à l'assemblée qu'il est envisagé de céder le fonds de commerce du terrain de camping à compter du 1er janvier 2015 à Monsieur et Madame DEFOULOY moyennant la somme de 100 000 €, le terrain et les bâtiments restant la propriété de la commune ; ces derniers seront loués à l'exploitant moyennant un loyer mensuel de 500 € les trois premières années et 1000 € / mois les années suivantes. Le conseil municipal après en avoir délibéré décide par 14 voix pour et 1 contre de céder le fonds de commerce du terrain de camping et autorise M. DELVILLE à signer le compromis de vente et à effectuer toutes démarches nécessaires au bon déroulement de cette affaire.

Encaissement chèque

À l'unanimité, le conseil municipal décide de l'encaissement d'un chèque de 2648,15 € de la société APRIL concernant l'assurance des risques statutaires pour le remboursement des arrêts de maladie du personnel.

Communications diverses

- Les travaux sur la toiture du chœur de la collégiale se déroulent bien et enregistrent un mois d'avance.
- Un devis pour le démaillage de la toiture de la collégiale a été demandé aux ETS N-S GUILBERT.
- L'ouverture des plis concernant la création de la base de loisirs a eu lieu à la communauté de communes ; un lot n'a pas été attribué ; pour l'instant on est 200 000 € en dessous de l'estimation faite des travaux ; la Préfecture nous a également informé que la dotation du Fonds National du Sport n'est pas cumulable avec la DETR.
- Depuis ces dernières semaines de nombreuses fuites sont à déplorer sur le réseau d'eau.
- La fréquentation du CLSH du mercredi après midi est en légère augmentation ; si celle-ci n'est pas plus importante d'ici la fin de l'année, le centre de loisirs du mercredi après midi pourrait être supprimé.
- Le projet de construction de la pharmacie près de Carrefour contact a été déposé en mairie ; ouverture probable juin 2015.
- Les travaux sur les trottoirs rue de la Chaussée ont débuté.
- Le repas des aînés aura lieu le 14 décembre.
- Serait il possible d'effectuer des traçages pour les places de parking dans le fossé ?
- Le sable de l'aire de jeux au Fossé est souillé par les chats.
- Le club de canoë a organisé une compétition le 4 octobre réunissant 150 concurrents.
- Deux concurrents du club de Picquigny sont allés au bout de la course des 100 km de la Somme.

Réunion du 25 novembre 2014

Présents : José HERBET, Antony DELVILLE, Lysiane CAPON, Jeannine BENOIT, Claudine LEQUIEN, Catherine BATICLE, Guillaume FLAHAUT, Jean-Paul PIERRE, Gérald BRÉZIN, Laurence BÉCUE, Lionel HERBET, Claire ROUSSEL, Magali LÉGER, Colette ROUSSEAU, Jérôme COURMONT.

Secrétaire de séance : Claudine LEQUIEN

Rapport du service d'assainissement des eaux usées

Antony DELVILLE présente le rapport annuel sur la qualité du service d'eaux usées concluant à un excellent fonctionnement de la station d'épuration .

Le conseil municipal après en avoir délibéré reconnaît avoir pris connaissance du rapport et approuve ce dernier à l'unanimité.

Contrat d'assurances des risques statutaires

Monsieur le maire informe l'assemblée de la résiliation du contrat d'assurances des risques statutaires d'Avenir Mutuelle via APRIL au 31/12/2014 et invite l'assemblée à étudier deux nouvelles propositions, soit :

- SOFCAP : taux 7,15 % avec une franchise de 10 jours

- CNP via APRIL : taux 5,56 % avec une franchise de 15 jours

Le conseil municipal décide de choisir CNP via APRIL aux conditions susvisées et autorise le maire à signer le contrat d'assurance avec effet au 01/01/2015.

Encaissement d'un chèque

Le conseil autorise l'encaissement d'un chèque de 5238,25 € de la société APRIL concernant l'assurance des risques statutaires pour le remboursement des arrêts de maladie du personnel.

Décisions budgétaires modifications eau et commune

• Budget eau

Fonctionnement :

- Dépenses : 615 réparations-170
- Recettes : 654 admission non valeur..... 170

• Budget commune, Fonctionnement :

- Dépenses : 61522 entretien bâtiment-3000
- 675 cession d'immobilisations..... 22 525
- 60611 eau assainissement.....-2000
- 616 assurances 1284
- 023 virt. section investissement 5975
- 6451 URSSAF 10000
- 658 charges diverses de gestion..... - 15 000

- Recettes : 6419 rembt rémunér personnel 13000
- 74833 fonds compensation TP 2980
- 6459 rembt maladie personnel 4500
- 7478 dotations diverses 6000
- 70688 redevance la Poste..... 11 960
- 70311 concession cimetièrè 1 250
- 6453 cotis retraite + 25000
- 7325 fonds compens ressources int 2526
- TOTAL 42 216

À l'unanimité, le conseil municipal vote les décisions budgétaires modificatives telles que définies ci-avant.

Admission en non valeur

Monsieur le Maire présente à l'assemblée l'état des restes à recouvrer à mettre en non valeur sur le service de l'eau pour un montant total de 162,62 €, les démarches entreprises par le centre des finances publiques afin de recouvrer ces sommes s'étant avérées infructueuses. À l'unanimité, le conseil municipal décide d'admettre en non valeur la somme de 162,62 €.

Prime du personnel 2014

Le conseil municipal décide d'allouer à chaque membre du personnel titulaire une indemnité d'administration et de technicité calculée comme suit :

- Base 25 % du salaire brut du mois de novembre 2014
- Application à cette base d'un coefficient pour absentéisme de 0 à 1 application à cette base d'un coefficient pour valeur professionnelle et manière de servir de 0,5 à 2,5.

Bons achat de Noël pour les enfants du personnel

Monsieur le maire indique qu'il convient de délibérer afin de fixer le montant du bon d'achat alloué aux enfants du personnel et ajoute que désormais seul un enfant est concerné.

Le conseil municipal décide d'allouer un bon d'achat de 40 € à MOUILLARD Gabriel, fils de MOUILLARD David, agent de la commune.

Vente de l'ancien local pompier

Monsieur le Maire rappelle les termes d'une précédente délibération par laquelle avait été décidée la vente de l'ancien local des pompiers. Une estimation du service des domaines a été faite ; cette dernière s'élève à 30 000 € avec une marge de plus ou moins 10 %. Monsieur et Madame PROBIN étaient fortement intéressés.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de la vente dudit local à Monsieur et Madame PROBIN moyennant le prix de 33 000 € auquel il convient de rajouter les frais de géomètres, soit 950,40 € soit un montant total de vente de 33 950,40 €, les frais de notaire étant à la charge de l'acquéreur.

Dans le contrat de vente, il conviendra également de mentionner une servitude de passage sur le parking de la salle des fêtes (domaine privé communal), une servitude de passage des réseaux ainsi que mentionner que la bâtiment se situe à proximité de la salle des fêtes et que des nuisances sonores ou autres peuvent être occasionnées.

Achat d'un camion et vente de l'ancien camion

Monsieur le maire informe l'assemblée que le camion de la commune, âgé actuellement de 12 ans, a été refusé au contrôle technique ; après examen des réparations à effectuer, il serait souhaitable de procéder à son remplacement compte tenu du coût élevé des réparations ;

Monsieur le Maire présente à cet effet plusieurs devis :

- IVECO pour un montant de 32 450 € HT
- RENAULT pour un montant de 25 592,10 € HT
- Mitsubishi pour un montant de 27 500 € HT

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de choisir le véhicule de marque Mitsubishi type FUSO CANTER pour un montant HT DE 27 500 € dont les caractéristiques techniques et les options sont supérieures à celles de RENAULT.

De plus, Monsieur le Maire indique qu'une reprise de l'ancien de 4 500 € HT est proposée par la société Picardie Poids Lourds.

À l'unanimité, le conseil municipal décide de vendre l'ancien camion au prix de 4 500 €.

Vente de matériels divers au camping

Monsieur le maire invite l'assemblée à se prononcer sur la vente de matériels divers au camping, soit :

- Un tracteur tondeuse
- Une débroussailleuse
- Un taille haies
- Une tronçonneuse

le tout pour une somme totale de 2000 € HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte de vendre le matériel tel que défini ci-avant pour un montant total de 2 000 € HT.

Communications diverses

- Monsieur le maire s'est rendu sur la tombe de Romain Zurek avec Lysiane Capon et Jeannine Benoit pour y déposer une gerbe de fleurs.
- L'arrêté de subvention sur la réserve parlementaire du Sénateur Marcel DENEUX pour l'acquisition de matériel informatique et d'un photocopieur à l'école a été signé pour la somme de 6203 €.
- Félicitations aux employés communaux pour la pose de la rambarde et les plantations rue des Chanoines.
- Laetitia DENAUX a été embauchée en CUI-CAE pour une durée d'un an avec un taux de prise en charge très intéressant pour la mairie et la bibliothèque afin de faire face au congé de maladie de Madame GUIDÉ Corinne à qui nous souhaitons un prompt rétablissement.
- Monsieur le Maire évoque les élections cantonales des 22 et 29 mars qui pour lui sont les élections de la honte avec la suppression du canton de Picquigny.
- Cérémonie des anciens combattants le 5 décembre à 16 h 30 aux monuments aux morts puis vin d'honneur au PMU.
- Le repas du téléthon aura lieu le vendredi 5 décembre à la salle des fêtes.
- Le repas des aînés a lieu le 14 décembre ; préparation le samedi à 14 heures.
- Le contrat avec le prestataire de la cantine arrive à échéance au 31 décembre et doit être renouvelé ; le point sera débattu demain lors de la réunion du SIVOS.
- La quinzaîne commerciale aura lieu du 23 décembre au 31 décembre ; tirage le dimanche 11 janvier à 16 heures.
- Les containers à ordures du cimetière sont remplis par des poubelles ménagères ainsi que de petit électro ménager hors d'usage.
- L'équipe 1 de l'ASP football obtient de bons résultats
- Corentin Ermenault a été mis à l'honneur à la mairie de Pont de Metz
- Une nouvelle association de majorettes a été créée suite au départ de Madame PERREIRA.
- La maison de retraite organise un marché de Noël.
- Vif succès de la bourse aux jouets du 22 novembre.
- Des devis ont été demandés pour remplacer les alarmes sonores au groupe scolaire.
- Une réunion devait être programmée avec le conservatoire des sites ; qu'en est-il ?



Syndicat Intercommunal à vocation Scolaire (SIVOS)

Séance du 26 décembre 2014 : compte-rendu sommaire

Admission en non valeur

Le Trésor Public informe le SIVOS que des recouvrements pour des impayés de cantine ne peuvent aboutir, il convient donc de passer ces dettes d'un montant de 78 € en non-valeur. Les membres du SIVOS ont voté à l'unanimité.

Indemnités de Mme Habare :

Comme chaque année une indemnité est allouée à Mme HABARE : les membres du SIVOS ont voté à l'unanimité

Restauration scolaire, choix du prestataire :

Le contrat de la Normande arrive à expiration le 31 décembre 2014, une consultation a été lancée auprès de différents fournisseurs à savoir :

- La Normande : 2,37 € TTC
- API : 2,53 € TTC
- DUPONT : 2,42 € TTC
- LES ALENCONS : 4,74 € TTC

Monsieur PIERRE avait consulté la société les «Alençons» à Camon, qui fournit des repas chauds, seulement vu le prix il n'est pas possible de les choisir, car il faudrait mettre le prix de la cantine à 5 €. Actuellement les repas de cantine sont servis par la Normande, mais la qualité des repas ne correspond pas à notre attente. Par conséquent les membres du SIVOS ont décidé de reprendre la société API, avec qui nous avons déjà travaillé.

Prix de la cantine

Étant donné l'augmentation du prix d'achat des repas de cantine, les membres du SIVOS votent pour une petite augmentation du prix payé par les familles à partir du 1er janvier 2015 à savoir 3,20 € au lieu de 3 €.

Spectacle de Noël

Le spectacle de Noël aura lieu le 11 décembre avec la troupe SICALINES, il se déroulera en deux temps :

séance de la maternelle au CP à 9 h 15 et séance du CE1 au CM2 à 10 h 30. Les membres du SIVOS votent à l'unanimité le paiement de cette prestation

Prime du personnel :

Comme chaque année, une prime de personnel sera donnée en fin d'année pour les titulaires. Les membres acceptent à l'unanimité

Cotisations 2015 :

Le SIVOS emploie plusieurs contrats en CUI, seulement ces contrats arrivent à échéance en 2015, par conséquent, il sera judicieux de prévoir une trésorerie plus importante afin de palier aux diverses charges supplémentaires ; Les cotisations des communes n'ont pas été augmentées depuis 2012, la participation était de 320 €. Les membres du SIVOS votent pour que cette cotisation passe à 350 € pour l'année 2015.

Communication aux parents d'élèves :

Madame, Monsieur,

Le prix du repas à la cantine scolaire était fixé à 3,00 € depuis janvier 2010. Cette année le SIVOS a lancé une nouvelle consultation auprès de plusieurs prestataires pour la fourniture des repas, et ce comme il est de tradition tous les 3 ans.

Depuis un bon moment, les membres du SIVOS, les responsables de la Mairie, le personnel du restaurant scolaire avaient estimé qu'il fallait changer de prestataire, car la Normande choisie il y a 3 ans, ne remplissait plus les conditions normales pour pouvoir continuer l'aventure ensemble (qualité plus que moyenne des repas servis) et ce malgré un bon nombre d'avertissements.

Dans sa séance du 26 novembre dernier, le SIVOS a donc choisi de retenir l'offre de la société API avec qui nous avons déjà collaboré par le passé.

Une période d'essai de deux mois (Janvier et Février) est mise en place.

Il a été évoqué, lors de cette réunion, la possibilité de travailler avec le CAT des « Alençons » près de CAMON et dont la qualité et la variété des menus sont fort séduisantes : ce sont des menus qui sont préparés sur place, à base de produits régionaux et livrés chauds ;

Un seul bémol et de taille : le coût de la prestation qui nous aurait obligé de fixer le prix de la cantine au minimum à 4.50 €. Vu la conjoncture, nous ne l'avons pas souhaité mais nous nous réservons la possibilité, fin janvier 2015, de lancer un sondage auprès des parents sur ce sujet au cas où API ne nous donnerait pas satisfaction.

Pour terminer, le SIVOS a décidé, compte tenu des augmentations de tarif, de relever le prix de la cantine de 3.00 € à 3.20 € à dater du 1er janvier 2015.

Merci à toutes et à tous de votre compréhension et bonne année 2015.

Pour le SIVOS, Le Président,
José HERBET

— Huttes, chasse et nature —

Hutte de Pirémont :

Si la chasse et les chasseurs ont leurs détracteurs, il faut se rendre à l'évidence ils font un travail formidable pour l'entretien des marais. Le 16 Août 2014 le conseil municipal a été invité à visiter la hutte de Pirémont. Des travaux considérables ont été réalisés par les chasseurs pour déboiser, remettre en roseraies et désenvaser l'étang afin de faire revivre une partie du marais en débouchant les sources naturelles. C'est un lieu magnifique

où le charme s'opère, le silence, la tranquillité, les paysages, le chant des oiseaux et le bruit du vent dans les roseaux y sont rois, on s'y sent particulièrement serein.

Alors merci, l'entretien est difficile et quotidien mais le résultat est là et si nous ne voulons pas perdre ce patrimoine, espérons qu'il y aura toujours des amoureux de la chasse et de la pêche dans le respect de la nature, de sa flore et de sa faune qui donneront de leur temps et de leur sueur pour le maintenir en l'état.



La grande hutte :

La grande hutte a été sujet à bien des débats cette année et la dérive s'installant, le conseil municipal a pris les décisions suivantes :

- Renouvellement du bail pour un an afin de refaire le bilan l'année prochaine et vérifier si les choses sont rentrées dans l'ordre.
- Paiement de la location au trésor public.
- Obligation de présenter les comptes de l'association

annuellement.

- Rappel sur les accords : Les chasseurs de Picquigny sur liste d'attente sont prioritaires sur les extérieurs à l'obtention d'un tour.

Nous espérons sincèrement que suite à cette mise au point les querelles et rancœurs disparaîtront, nous rappelons également à tous que la chasse est et reste avant tout un loisir.

Claire Roussel



Les Sapeurs Pompiers «départementalisés»

Cette fois-ci, c'est effectif, le corps des Sapeurs Pompiers de Picquigny a quitté le cadre communal pour entrer dans celui du département. En effet, les pompiers sont désormais placés sous la coupe du Conseil Général de la Somme. Une convention a été signée qui stipule que désormais, les ordres que recevront les pompiers de Picquigny viendront directement du Conseil Général. Cette promotion est bien sûr un honneur pour la commune et le corps des sapeurs-pompiers de Picquigny ; elle est le résultat d'un long travail commencé dès 2001 sous l'impulsion d'Hervé Lévêque alors adjoint au maire, qui a permis la montée en puissance d'une unité alors mal équipée et dont la pérennité même posait question. La contrepartie de ce succès est que désormais le maire ne commande plus les pompiers qui seront du coup indemnisés directement par le Conseil Général. Autre conséquence pour notre village, la participation des pompiers aux manifestations commémoratives est désormais soumise à l'accord de leur hiérarchie. C'est ainsi qu'il n'y a pas eu de revue des sapeurs-pompiers le 14 juillet, tandis qu'ils ont pu être présents le 11 novembre.

J.P.Pierre



1er septembre 1944 : Libération de Picquigny

Le 1er septembre 1944, Picquigny était libéré de l'occupation allemande.

Pour commémorer cet événement, une cérémonie fut organisée samedi 30 août (avec deux jours d'avance, donc) au monuments aux morts.

On notait la présence de M. René LOGNON, vice-président du Conseil Général, d'un représentant de l'union départementale des anciens combattants (UDAC), de maires des communes voisines, des représentants de la gendarmerie et des porte-drapeaux.

Les musiciens de Fourdrinoy et Flixecourt ont accom-



pagné la cérémonie. M. Pascal Brunet, spécialiste d'histoire militaire avait pour la circonstance, revêtu l'uniforme des soldats britanniques de la 7e division blindée qui délivrèrent Picquigny.

Monsieur Jean-Pierre DELORY, historien local, a retracé le déroulement de cette journée dont de rares anciens gardent le souvenir.

À cette occasion, la réhabilitation du monument aux morts fut inaugurée. et les participants à cette restauration remerciés : Le Conseil Général de la Somme, L'ONAC et le Souvenir français pour leur aide financière, l'Entreprise Peltot de Vignacourt et les employés communaux pour le travail accompli.

J.P.Pierre



Au revoir « camping municipal », bonjour « camping de l'abime »



Comme chacun sait, le conseil municipal avait fait le choix depuis quelques années de vendre le fond de commerce du camping municipal. Après des propositions non abouties, une nouvelle opportunité s'est présentée à nous il y a quelques mois.

Nous avons donc eu le plaisir de faire la connaissance de ces éventuels acquéreurs, très motivés et prêts à échanger le confort de leur maison contre celui d'un mobile home. Nous vous présentons donc Monsieur et Madame Defouloy, nouveaux propriétaires du camping depuis le 26 Décembre 2014.

Alors pourquoi ce changement qui inquiète quelque peu nos habitués, le camping fonctionne plutôt bien, le gardien est une personne appréciée et compétente, le cadre est sympa et ses 2 étoiles prouvent que l'on y vit bien, mais voilà la commune ne peut plus et n'a pas les compétences pour faire évoluer celui-ci, le camping ne doit pas générer de bénéfices car nous serions immédiatement sanctionnés par des impôts. Notre but premier étant le bien être et le plaisir des campeurs habituels mais également des campeurs de passage, il est logique que nous cédions la place.

Le changement ne peut être que bénéfique, pas d'inquiétude je pense que du côté commune comme du côté campeurs tout sera mis en œuvre afin d'aider M. et Mme Defouloy à s'intégrer, se développer et se sentir bien dans ce petit coin de verdure. Nous leur souhaitons bon courage et bonne réussite.

Claire Roussel

Pas de fleur pour Picquigny

Le jury départemental avait pourtant classé, en 2013, notre village premier dans sa catégorie (1000 à 5000 habitants) au concours départemental des villes et villages fleuris, le proposant au jury régional pour l'obtention d'une première fleur... Le jury régional en a, hélas, jugé autrement : selon les membres du jury, nos massifs de fleurs ne sont pas assez variés, nos haies trop bien taillées !..., les suspensions et jardinières sont à proscrire... Au lieu de cela, on nous conseille de supprimer des places de stationnement pour les remplacer par des massifs fleuris (les habitants de la rue Jean-Jacques Rousseaux apprécieront !)

Malgré leur profonde déception, nos employés communaux poursuivront sans relâche l'embellissement de notre village, non pas pour plaire à un jury qui ne reviendra peut-être jamais à Picquigny, mais pour le plaisir des Picquinois et des visiteurs de passage.

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT

Qui ? → Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.
Pourquoi ? → Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. **L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.**
Comment ? → Deux possibilités s'offrent à vous :

→ **PAR INTERNET**
1 - Créez votre compte sur www.mon.service-public.fr. Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants : **pièce d'identité** et **livret de famille**.
3 - Allez dans la rubrique «**catalogue des services**», cliquez sur «**les démarches**», puis, dans la zone «**recherche**» tapez «**recensement citoyen en ligne**».
4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

→ **À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE**
Munissez-vous des documents suivants : **pièce d'identité** et **livret de famille**.

Permanences de M^e Angélique CRÉPIN, avocate de janvier à juin

- | | |
|--------------------------|------------------------|
| - Samedi 10 janvier 2015 | - Samedi 11 avril 2015 |
| - Samedi 14 février 2015 | - Samedi 16 mai 2015 |
| - Samedi 14 mars 2015 | - Samedi 13 juin 2015 |

Accès collégiale Saint-Martin

Merci aux bénévoles qui surveillent et entretiennent les abords du presbytère ou qui ouvrent le matin et ferment le soir (entre Mai et octobre), les accès à la Collégiale : Mr et Mme TERNOIS, Mr et Mme LEROY, Mr et Mme CORROYER, Mr et Mme HARLÉ.

20^{ème} Fête des Géraniums : 8, 9, 10 MAI 2015

CAMPING DE L'ABÎME

« La Fiesta pendant 3 jours »

Un Week-end d'enfer pour cet anniversaire :

Expo de vieilles voitures, animations musicales, soirée dansante le 9, et bien sûr plein, plein de Géraniums.

ETAT CIVIL

2014



MARIAGES

MARCHAL Frédéric & CHARLOT Fabienne 21 juin
OLIVA RAVENTOS Joan & FARCETTE Aurélie 16 août
DOCOUTO Tony & MONIAUX Angélique 4 octobre

ANNIVERSAIRE DE MARIAGE

Toutes nos félicitations à :

Noces D'or:

Mme et M. DEBAQUE Michel 20/06/1964
Mme et M. HERBET Lionel 12/09/1964



NAISSANCES

BASSET Maxime	27 janvier	DELPORTE Gaston	20 juin
VARLET Ethan	2 février	RICHET Antoine	22 juin
CAPEL Louis	13 février	FEVER Lylou	27 juin
LAGACHE Charlize	16 mars	PEREIRA DA SILVA Ilharyo	19 juillet
CORROYER Sacha	6 avril	SARRAZIN Mélytine	9 août
CORROYER Eline	6 avril	MONTIGNY Méryle	24 septembre
NOËL DEMETZ Kéren	18 avril	LEQUIEN Anna	25 octobre
POMMIER CORRE Naël	16 juin	ROTUNNO Léa	12 décembre



DÉCÈS

LEROY Germaine veuve DEGUERVILLE (27/01) ; MANOUVRIER Michel (08/02) ; LECAT Simonne veuve DETRE (17/02) ; DELIENS Marius (30/03) ; CROGNIER Josseline veuve DELIENS (05/05) ; CORNET Monique veuve BINET (07/05) ; ARNOULD Paulette veuve LEFEBVRE (16/05) ; BENTO DA SILVA Adelino (23/05) ; MINOTTE Bernard (26/05) ; SOYER André (10/07) ; DELORY Jean-Yves (17/07) ; DESPREZ Madeleine veuve OLIVO (16/08) ; CADEAU Marcel (03/09) ; BULANT Huguette épouse GRARE (07/09) ; DELCOURT Isidore (03/10) ; ENGLARD Benoît (07/10) ; PAPIN Jeanne veuve CAPPE (05/10) ; MOREL Louise veuve FAGOT (19/11) ; CARLES Armand (6/12) ; LUCAS Marcelle Edith épouse COMPERE (17/12) ; LECLERC Huguette veuve DURAND (25/12)

— Le 16 mars, théâtre à Picquigny —

Au début du mois de décembre, j'ai reçu le courriel suivant d'Anne Mathieu, coordinatrice du réseau des bibliothèques de l'Ouest Amiénois :

Bonjour Mr PIERRE,

J'ai retenu la pièce « C'est la misère ! », Cie Le Théâtre du Gourdin pour la commune de Picquigny.

J'ai réservé la salle des fêtes pour le vendredi 13 mars 2015.

Je l'annonce déjà dans le bulletin intercommunal. L'information sera également visible très prochainement sur nos infopages. Peut-être pourriez-vous la relayer dans le prochain bulletin municipal.

Cordialement.

Anne MATHIEU

Toutes les informations sur le blog : Le Théâtre du Gourdin (<http://theatredugourdin.canalblog.com/>)

Du théâtre à Picquigny !... C'est que ça n'arrive pas tous les jours ! Ni même tous les ans...

J'ai donc répondu aussitôt et demandé des précisions.

Voici donc de quoi il s'agit :

C'est la misère ! Une adaptation presque réussie des Misérables.



Réussiront-ils à monter les Misérables ?

On leur avait pourtant dit que cette œuvre était trop difficile pour eux ! Mais non, ils n'en font qu'à leur tête ! Si au moins ils étaient en nombre suffisant... 8 pour jouer 1500 pages, c'est la misère !

— Pas grave, qu'il a dit...

Ils ont acheté de beaux costumes, ils ont fabriqué les décors, ils ont composé des musiques et mis un piano sur scène, et ils ont distribué les rôles ! Valjean, Javert, Fantine, Marius, Gavroche et les Ténardières, ils sont tous là !

Enfin presque...

— Ça va aller, qu'il a dit...

La représentation commence, et ce qui devait arriver... arrive ! Ils ne sont pas au point, et ça se voit ! Et là, il a dit :

— c'est la misère !

Sur scène, si certains comédiens ont envie de pleurer, c'est pour le plus grand plaisir des spectateurs qui s'amusent des « exploits » de cette troupe d'« amateurs » dont le seul souci, désormais, est d'éviter à Victor Hugo... qu'il ne se retourne dans sa tombe !

Ce qu'en disent les comédiens :

- Une salle pleine, une superbe ambiance, des éclats de rire, de la tendresse, de l'émotion et des rires, encore des rires !
- Nous sommes sortis de scène heureux, en se disant qu'on pouvait être fiers de nous !
- Finalement... on était prêts !
- On va vous faire rire même avec la mort de Gavroche ! (quand je vous dis qu'on ne respecte rien!)

**Réservez donc votre soirée du vendredi 13 mars 2015
car, en plus, c'est GRA-TUIT !**

Fêtes et Manifestations 2015

Janvier		Juillet	
dim.. 11	Tirage de la Quinzaine Commerciale	Lun. 6	Ouverture du centre de loisirs
		Lun. 13	Course Château Fort - Retraite flambeaux - Feu d'artifice - Bal populaire
		Mar. 14	Concours de Pêche et Jeux divers Concours de Pétanque Repas champêtre en musiques (cochon grillé) Jeux structures gonflables.
Février		Août	
Sam. 14	Soirée St. Valentin avec l'Ass. Culturelle (S.D.Fêtes)	Ven. 7	Clôture du centre de loisirs
		Ven. 15	Messe à la Grotte
Mars		Septembre	
Ven. 13	Don du sang (salle des fêtes)	Dim. 6	Rando 'la Grande Vallée'
	Pièce de théâtre : "c'est la misère" salle polyvalente		
Dim 22	Elections départementales 1er tour	Ven. 25	Don du sang, salle des fêtes
Dim. 29	Elections départementales 2ème tour		
Avril		Octobre	
?	repas parents d'élèves		
Lun. 27	ouverture centre de loisirs		
24,25, 26	Expo peintures à la Collégiale	Sam. 31	Soirée Halloween (Association Culturelle)
Mai		Novembre	
Jeu. 7	Clôture du centre de loisirs	Mer. 11	Cérémonie- 97e anniversaire fin 1er guerre mondiale
8, 9, 10	Fête des Géraniums - au Camping		Trail des Vidames (course à pied)
Ven. 8	Cérémonie du 70ème anniversaire de la fin de la Guerre 1939-1945		
ven. 29	Don du Sang (salle des fêtes)	Sam. 29	Sainte Barbe des Sapeurs Pompiers (S.D.Fêtes)
Juin		Décembre	
Dim. 7	Fête du Centre Équestre	Ven. 4, sam. 5	Téléthon
Saim. 13	Spectacle de Danse (Salle des Fêtes)	Dim. 13	Repas des Aînés - Salle polyvalente
Dim. 14	Réderie - Fête locale- Défilé de musiques	Ven. 18	Don du Sang (Salle des Fêtes)
Jeu. 18	Appel du Général de Gaulle		Concert de Noël
Sam. 20	Fête de l'école de la vigne	Jeu. 24	Char de Noël
			Quinzaine Commerciale

Dimanche 11 janvier salle polyvalente — 15h30

Tirage de la QUINZAINE COMMERCIALE

— Verre de l'amitié —

— Renseignements utiles —

MAIRIE de PICQUIGNY — ☎ 03 22 51 40 31			
Maire	José HERBET	Web @	http://picquigny.free.fr http://www.ville-de-picquigny.fr
1er adjoint	Antony DELVILLE		Courriel : mairie.picquigny@laposte.net
2e adjointe	Lysiane CAPON	Horaires d'ouverture de la mairie : du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00	
3e adjoint	Jean-Paul PIERRE	Permanences du maire et des adjoints	
4e adjointe	Claire ROUSSEL	- Mardi de 18h00 à 19h00 - Samedi de 10h00 à 11h00	

Agence postale	
horaires d'ouverture au public	
Lundi.....	14h00 – 16h00
Mardi.....	9h00 -12h30
Mercredi.....	16h30- 18h30
Jeudi.....	9h00- 12h00
Vendredi.....	15h30 – 18h30
Samedi.....	9h00 -12h30
Bibliothèque municipale	
horaires d'ouverture	
Mardi.....	fermeture temporaire
Mercredi.....	10h00 –12h00 . 14h00 - 16h30
Vendredi.....	14h00 - 15h30
Samedi.....	14h00 -16h00

Ramassage des ordures :

Chaque Vendredi matin (sauf indication contraire)

Ramassage tri sélectif (bouteilles plastiques, cartons, papiers...)

Un jeudi matin sur deux (sauf indication contraire)

(voir le site internet du Trinival : <http://www.trinival.fr>)

Déchetterie intercommunale :

(fermée le mardi, le dimanche et le jeudi après-midi en hiver)

Après la sortie de la Chaussée-Tirancourt en direction de Vignacourt

Scolarité :

- Restauration scolaire,

- Garderie et accueil périscolaire dès 6h45 et le soir jusqu'à 18h30.

(se renseigner en mairie)

Centre de loisirs

Vacances scolaires pour les enfants de 4 à 13 ans (printemps et été)

se renseigner en mairie

— Numéros utiles —

- Cabinet médical : Dr. Rosant et Danzel d'Aumont03 22 51 33 33
- Cabinet médical : Dr. Cardon.03 22 51 11 11
- Infirmière : Mme Carrencotte :06 08 24 96 69
- Kinésithérapeutes :.....03 22 51 40 24
- Pharmacie Demoulin-Leroi :03 22 51 40 13
- Ambulances de Picquigny :03 22 51 22 37
- Centre médico social :03 60 03 43 80
- Dentiste : Dr. Lieutenant Bruno03 22 51 40 79
- Association d'Aide aux Mères de Famille.....03 22 51 48 50
- Maison de retraite.....03 22 51 40 40
- Bibliothèque municipale (voir horaires) :03 22 39 25 42
- Agence postale communale (voir horaires) :03 22 39 25 42
- Perception :03 22 51 40 15
- Gendarmerie :03 22 39 40 17
- Office de tourisme (Ailly-sur-Somme) :03 22 51 46 85
- Camping municipal:.....03 22 51 25 83
- École :03 22 51 40 74
- Presbytère03 22 51 40 23
- Communauté des communes03 22 51 23 59
- TRINOVAL (collecte, traitement des déchets)03.22.90.36.60





PICQUIGNY

~~Village fleuri~~

